



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1754 MERCREDI 5 JUIN 2013

GYMNASTIQUE

Deux congolais remarquables au championnat de France

Mercia Massamba Mayouma et Sydney Nzalla Gono ont, respectivement, occupé la septième et la huitième place au championnat de France de gymnastique aérobic organisé du 24 au 26 mai à Gap, en France.

Placés en stage dans un centre de haut niveau à Aix-les-Bains, voici à peine deux mois, par la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym), ces deux Congolais sont l'objet d'une grande attention de la part de cette instance sportive qui espère ainsi se donner de chances de médailles aux Jeux africains de 2015, à Brazzaville et aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro, au Brésil. « Nous devons encore payer pour qu'ils puissent repartir en octobre dans ce centre. Voilà pourquoi nous sollicitons l'aide du ministère des Sports et de l'éducation physique », envisage le président de la Fécogym, François Bakana.

Page 16

ENVIRONNEMENT

Le Gouvernement invite à « la citoyenneté environnementale »

La Journée mondiale de l'environnement célébrée aujourd'hui sur le thème « pensez-mangez-préservez » a permis au gouvernement de dresser l'état de la question au Congo.

Dans un message prononcé pour la circonstance, le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, a appelé les Congolais à privilégier la citoyenneté environnementale: une option pour favoriser le développement durable.

« Les efforts consentis en matière d'éducation et de sensibilisation aux questions d'environnement doivent être renforcés, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des programmes appropriés », a martelé le ministre.

Page 3

ÉDITORIAL
Continuité

Page 2

Tennis/Tournoi de Roland Garros

Tsonga fait sensation face à Federer



Pour la première fois de sa carrière, le Franco-Congolais Jo-Wilfried Tsonga s'est qualifié pour la demi-finale du tournoi de Ro-

land-Garros en gagnant sur la terre battue parisienne le Suisse Roger Federer, actuel numéro 3 mondial. Un exploit qui fera date

tant l'adversaire du jour est le légendaire roi de la discipline, resté longtemps au sommet du classement mondial. Huitième au classe-

ment mondial, Tsonga affrontera vendredi, en demi-finale l'Espagnol David Ferrer, actuel numéro 5.

Page 16

Lutte contre le terrorisme

Les produits chimiques préoccupent les pays africains

Face aux menaces que constituent les produits chimiques, Brazzaville abrite, du 04 au 06 juin, la 11ème réunion régionale des autorités nationales des États parties d'Afrique à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. La rencontre se tient sur le thème : « Renforcer l'Autorité nationale pour lui permettre de s'acquitter intégralement des obligations contractées par les États parties au titre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ». En ouvrant les travaux de



Charles Richard Mondjo (au centre) à l'ouverture des travaux

cette rencontre, le ministre à la présidence chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo a justifié l'intérêt de la lutte contre ces armes pour les États : « en faisant de l'élimination totale des armes chimiques une question fondamentale, a-t-il martelé, les États parties à la convention sur l'interdiction des armes chimiques ont mis en évidence les risques que constitue la détention de ces armes par des entités aux desseins abominables ».

Page 7

ÉDITORIAL

Continuité

Chaque jour qui passe confirme que la stabilité de notre pays repose sur le fonctionnement harmonieux de ses institutions, que celles-ci soient l'émanation du peuple comme la Présidence de la République, les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, ou qu'elles soient d'ordre administratif comme l'appareil d'État et ses multiples rouages. Quel que soit donc le jugement que l'on porte sur la politique suivie par les pouvoirs publics, que l'on soit pour ou contre la majorité au pouvoir, pour ou contre les choix que celle-ci effectue, force est de reconnaître que le Congo a réussi l'exploit de se reconstruire après la terrible épreuve des guerres civiles de 1997 et 1998. Débarrassé des démons de la division qui l'avaient plongé dans le chaos intérieur, il progresse à grands pas sur la voie de la modernité.

Est-ce à dire pour autant que cette stabilité est garantie sur le long terme et que, par conséquent, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles ? Evidemment non comme le démontrent les crises en cascade qui affectent, sur notre propre continent, des Nations que l'on considérerait il n'y a pas si longtemps comme des pays stables parce que gérées d'une main de fer dans un gant de velours par des pouvoirs apparemment stables et qui ont, malgré tout, plongé en quelques semaines dans des crises sans fin dont on voit mal ce qui pourrait les tirer à court ou moyen terme.

L'équation délicate que nos gouvernants doivent aujourd'hui résoudre est bien celle de la continuité. C'est-à-dire de la conciliation des aspirations que nourrit le peuple congolais comme tous les peuples émergents de la planète : le progrès économique et social d'une part, la stabilité des institutions sans laquelle il ne saurait y avoir de paix durable d'autre part. Une conciliation difficile, malaisée dont dépend la poursuite des avancées de toute nature qui se sont produites dans les quinze dernières années.

Cette continuité, vitale pour chacun de nous, est-elle garantie par les institutions sur lesquelles repose aujourd'hui la société congolaise ? Si ce n'est pas le cas faut-il anticiper les changements à venir en aménageant certaines d'entre elles afin qu'elles soient tout à la fois plus efficaces et mieux ancrées dans la durée ? Et dans ce cas quel processus faut-il mettre en œuvre pour que ces changements soient soutenus massivement par le peuple congolais ?

Autant de questions que, semble-t-il, l'Exécutif se pose aujourd'hui et auxquelles il va devoir rapidement apporter des réponses.

Les Dépêches de Brazzaville

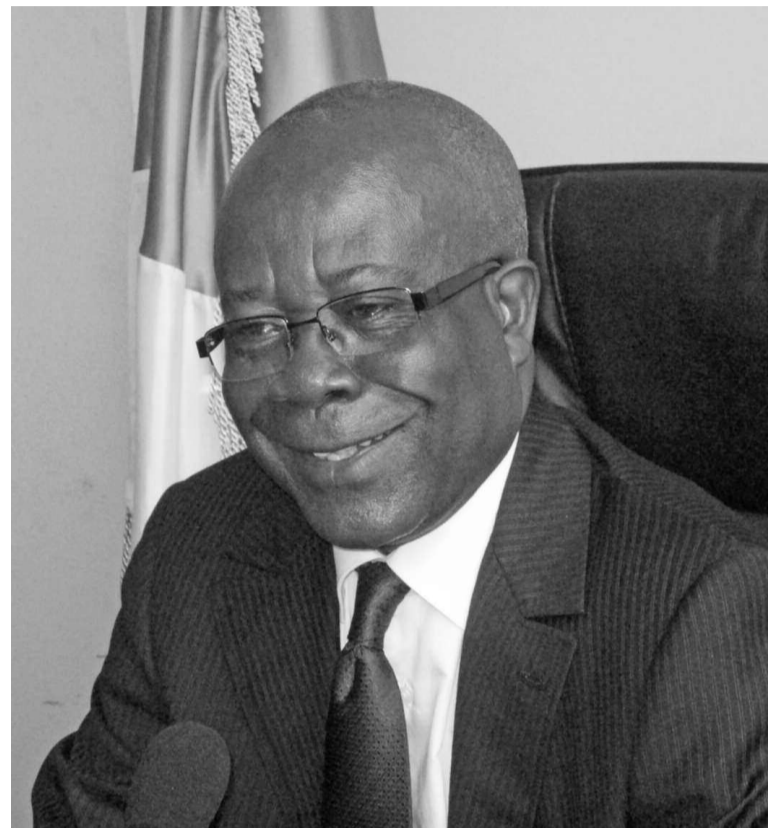
COMMUNICATION

Le contrôle des entreprises de presse débute aujourd'hui

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo s'est adressé, le 4 juin, aux responsables des entreprises de communication pour leur présenter les enjeux de ce contrôle administratif, technique et financier qui s'étendra sur l'ensemble du territoire national.

Cette opération a pour objectifs de maîtriser le nombre des fréquences attribuées officiellement aux organes de presse publics et privés ; celles que les médias utilisent, de recenser tous les professionnels de l'information et de la communication évoluant dans les organes de presse publics et privés, et ceux en situation administrative de détachement en vue de l'attribution de la carte d'identité professionnelle. Au bout du compte, il s'agit de produire le fichier actualisé de l'ensemble des médias publics et privés fonctionnels.

En organisant cette opération de contrôle, a dit Philippe Mvouo, le CSLC a d'autres ambitions bien plus légitimes à savoir : assainir l'environnement médiatique, favoriser la modernisation des organes de presse et redorer le blason de la profession de journaliste, « en laissant ce précieux métier être exercé exclusivement par ceux qui en ont la qualification. » Le président du CSLC a invité les promoteurs des médias et des imprimeries à une collaboration franche et sincère avec les équipes de contrôle. Aux professionnels de l'informa-



Philippe Mvouo

tion et de la communication, il a demandé une contribution efficace pour ceux qui veulent avoir une carte d'identité professionnelle.

« Il est évident que ceux qui ne se feront pas recenser n'obtiendront pas de carte d'identité professionnelle et donc s'élimineront d'eux-mêmes de la corporation et perdront, de ce fait, le droit de pratiquer le journalisme sous toutes ses formes », a-t-il déclaré. Philippe Mvouo a invité les opérateurs économiques œuvrant dans le domaine de l'information et de la communication à bien vouloir

accompagner le CSLC dans cette opération en mettant à la disposition des délégations toutes les informations nécessaires à la réussite de cette activité.

« J'exhorte les autorités administratives et militaires de tous les départements de notre pays à accorder des facilités utiles aux dites délégations pour le déroulement normal de cette opération dans les localités où sont installées les radiodiffusions, les télévisions, les imprimeries, les journaux, les revues et les magazines », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONGO-BANQUE MONDIALE

Les résultats du PDARP jugés satisfaisants

Le Congo et la Banque mondiale se sont mis d'accord sur les progrès considérables réalisés, pendant les deux dernières années, aussi bien en termes de décaissement que des résultats concrets et tangibles sur le terrain.

Les deux parties ont évalué, le 1^{er} juin, le niveau d'exécution des chantiers en construction dans le cadre du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) mis en place depuis 2008. Le chargé du projet au niveau de la BM, Amadou Oumar Ba, a estimé le taux de décaissements à 95%.

Ce taux de décaissement a permis au PDARP de poser ses jalons, notamment dans la réhabilitation des pistes rurales et la construction des marchés. En effet, sur les 1 321 km de réhabilitation prévus au début du projet, 1 048 km ont été réceptionnés. Le reste des travaux en cours d'exécution seront terminés et réceptionnés d'ici au 30 juin prochain. Ce qui fera un taux d'exécution de 95% par rapport à l'objectif initial.

Au niveau des infrastructures de marchés, le projet avait prévu au départ la construction de vingt-quatre édifices. Actuellement, vingt-sept marchés ont été réceptionnés. Les travaux des neuf autres chantiers sont en cours d'exécution et seront réceptionnés avant le 30 juin. « Ce qui fera trente-six au total au lieu de vingt-quatre comme prévu. Le taux de



Les deux parties pendant la réunion

réalisation sera de 150%, ce qui est extraordinaire », a encouragé Amadou Oumar Ba.

841 microprojets financés

Le projet a aussi financé 841 microprojets au lieu des 800 sélectionnés au départ. Mais une partie de ces microprojets attend encore le deuxième financement. Parmi eux, vingt-neuf sont destinés aux peuples autochtones. Le PDARP a également offert des semences et des boutures aux cultivateurs. Il a ensuite réhabilité les stations piscicoles de Dzoumouna (département du Pool) et de Gamboma dans le département des Plateaux. Le Centre d'appui technique ovins-caprins d'Inoni Falaise, dans le Pool,

a également été réhabilité dans le cadre de ce projet.

Au regard de tous ces projets réalisés et en cours de réalisation, la BM a demandé au gouvernement de verser sa contrepartie, en attente de programmation depuis le 30 avril 2012 au niveau du Trésor public. « Ce projet qui se clôture bientôt, a besoin de ces fonds pour continuer à fonctionner normalement », a souligné Amadou Oumar Ba.

La BM a aussi regretté le fait que l'enquête de clôture du projet confiée à l'Institut national de la statistique traîne. Selon l'institution financière internationale, cette enquête qui aurait dû se terminer au plus tard le 31 mai, pourrait être disponible début juillet.

Elle permettra aux deux parties de se renseigner sur les indicateurs du projet et de prouver son impact sur les populations bénéficiaires.

Plus de 10 millions de dollars pour le financement additionnel

La BM a officiellement informé le gouvernement de sa contrepartie comptant pour le financement additionnel du PDARP pour une période de dix mois, à compter de janvier prochain. Le montant global est estimé à 10,5 millions de dollars, soit plus de 5 milliards FCFA. Cette somme est arrêtée sur la base des 2,5 millions de l'Association internationale de développement et des 8 millions de

dollars restant dans la première partie du projet. Cette nouvelle contribution permettra aux deux parties de se concentrer davantage et de consolider les acquis du projet. « Nous avons besoin d'une confirmation assez rapide parce que cela dépend du montant total du financement confirmé. Nous voulons savoir comment répartir ce financement entre les différentes composantes », a indiqué le représentant de la BM.

Pour capitaliser les résultats engrangés par le PDARP, la BM a souhaité qu'il y ait une plus grande cohérence entre les différentes activités réalisées. La Banque mondiale a proposé le nouveau concept de pôles localisés de croissance agricole, centré autour de certains déterminants, notamment le développement des chaînes de valeur. Leur intérêt est d'aller à un niveau de productivité plus élevé dans les différentes filières. Il s'agit de quatre zones cibles : Brazzaville-Ngo ; Ngo-Owando ; Kouilou-Niari et Niari-Bouenza.

Le gouvernement était représenté à cette réunion par Rigobert Maboundou, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, et Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué chargé du Plan et de l'Intégration. Ils ont assuré la BM que le gouvernement mettra tout en œuvre pour l'aboutissement de cette nouvelle phase du PDARP.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Le gouvernement appelle à l'éco-citoyenneté

Josué Rodrigue Nguonimba a réaffirmé la volonté du Congo d'œuvrer pour la protection et la sauvegarde de l'environnement. Le ministre du Tourisme et de l'environnement s'est exprimé à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement (JME), célébrée le 5 juin de chaque année.

La JME est placée cette année sur le thème : « Pensez-Mangez-Préservez ». Ce thème proposé par le Programme des Nations unies pour l'environnement met ainsi en relief la nécessité de rationaliser l'alimentation en vue de préserver durablement l'environnement.

En effet, pour une meilleure gestion de l'environnement, le Congo a préconisé quelques actions comme la promulgation de la loi cadre sur la gestion durable, l'élaboration et l'application des normes environnementales, la création et l'opéra-

tionnalisation de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement.

« Les efforts consentis en matière d'éducation et de sensibilisation sur les questions d'environnement doivent être renforcées, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des programmes appropriés, en vue de promouvoir la citoyenneté environnementale, gage sûr d'une gestion durable de l'environnement », a précisé Josué Rodrigue Nguonimba. Cette journée est également une opportunité pour sensibiliser les populations, les scientifiques et les décideurs sur les questions d'environnement et les encourager à l'action. Selon lui, le thème de cette année recommande aussi aux pays d'apprendre plus sur l'impact de la production alimentaire et préconise la consommation de la nourriture organique, de cultiver localement

pour aider à réduire le déboisement ainsi que de choisir des aliments cultivés naturellement.

Il incite également à composter les déchets alimentaires organiques, à s'engager dans une activité environnementale telle que : planter des arbres ou participer aux activités d'embellissement des quartiers ou des écoles ; informer ses amis à propos de la quantité énorme de déchets alimentaires. Le ministre de l'environnement a rappelé que le monde vivait actuellement une crise financière, énergétique, alimentaire, de l'eau et de l'emploi, accentuée par les changements climatiques, se traduisant par des catastrophes naturelles aux conséquences néfastes sur les plans social et économique.

Cette crise planétaire a-t-il poursuivi, constitue une opportunité pour les pays de réfléchir sur la re-

lance de croissance et le développement. D'où l'obligation faite à chaque citoyen pour réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour préserver l'environnement qui se dégrade de manière croissante.

Cette nécessité concerne précisément le renforcement de la complémentarité entre les trois piliers du développement durable qui sont l'économie, le social et l'environnement.

« Le gouvernement congolais, dans sa volonté de diversifier l'économie, met l'accent sur d'autres secteurs tels que les mines, l'agriculture et la pêche. Notre pays dispose de nombreux atouts pour le développement de l'économie, l'éradication de la famine et de la pauvreté. Il s'agit notamment de la riche biodiversité ; des



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba pendant la déclaration

potentialités en sols et milieux aquatiques ; de la jeunesse de sa population », a-t-il expliqué.

Initiée par l'Organisation des Nations unies en 1972, cette journée a aussi pour mission : promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes concernant les problèmes environnementaux et de défendre le partenariat qui assurera à toutes les Nations et les peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère.

Parfait Wilfried Douniama

MARINE MARCHANDE

La sécurité et le contrôle des navires font l'objet d'un séminaire à Pointe-Noire

Avec l'appui technique de la direction maritime française, cette 2e session de formation des officiers chargés du contrôle des navires visait la mise en œuvre efficace des normes de travail dans le domaine de la sécurité maritime. Elle a eu lieu à Pointe-Noire du 27 au 31 mai. Les inspecteurs de l'état du port

et ceux chargés du contrôle des navires nationaux ainsi que la délégation gabonaise, ont débattu sur de nombreux thèmes dont : le Nouveau régime d'inspection (NIR), l'Organisation internationale du travail (OIT), la convention sur le travail maritime MLC 2006 dans le cadre du contrôle des navires par l'état du port et

les plaintes à terre ; la préparation d'inspection dans le cadre du NIR ; le contrôle des navires par l'état du port ; le code de bonne conduite des inspecteurs ; ainsi que la circulation d'inspection de navires.

Le développement de ces différents thèmes a permis aux participants d'acquérir des notions

nouvelles sur le fonctionnement du nouveau régime d'inspection basé sur le profil de risque de navire avec des facteurs générés. Ce NIR comprend notamment : les types de navire, l'âge du navire, le pavillon, l'organisme et la compagnie reconnus, mais aussi des facteurs historiques, les déficiences et les détentions.

Après quatre jours de formation, les séminaristes ont fait entendre que « l'entrée en vigueur le 20 août prochain de la convention sur le travail maritime 2006 reste un effort louable ». Cette entrée en vigueur va permettre de renforcer les procédures de contrôle des navires par l'état du port sur les aspects sociaux pour lesquels un navire peut faire l'objet de détention. En effet, elle interpelle la République du Congo qui doit garantir l'emploi de marins à bord des navires.

À signaler que les travaux étaient placés sous le patronage de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou, ministre délégué au

près du ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, chargé de la marine marchande. Dans son mot de clôture, il a souhaité que des formations identiques à celle-ci soient organisées au bénéfice de tous les inspecteurs du Mou d'Abuja afin de garantir l'harmonisation des procédures des inspections des navires par l'état du port dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest et du Centre. « Désormais c'est cette démarche qu'il faut adopter pour rester dans l'objectivité et l'impartialité afin de garantir la non discrimination dans la contribution à la sécurité et la protection du milieu marin », a indiqué le ministre.

Après la remise des certificats aux participants, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou les a exhortés à utiliser les nouvelles connaissances acquises afin d'agir avec professionnalisme.

Prosper Mabonzo



Le présidium des travaux

L'Union Européenne investit 8 milliards 730 millions de FCFA dans la Bouenza

Producteur et exportateur de sucre, la République du Congo a bénéficié d'un régime spécial d'entrée sur le marché européen, créé par le Protocole Sucre signé en février 1975 entre l'UE et les pays ACP producteurs de sucre. En 2007, l'OMC a considéré que ce régime n'était pas conforme aux règles du commerce international et à l'entrée en vigueur de la réforme du secteur Sucre en Europe. Il a donc été décidé de mettre fin à ce régime spécial en 2009.

Afin d'appuyer l'adaptation des pays bénéficiaires du protocole Sucre au nouveau régime commercial, l'UE a mis en place, dès 2007, une aide spécifique, nommée le "Programme sucre".

Rendre compétitive l'industrie sucrière

En février 2008, le Congo a adopté une stratégie d'adaptation, mise au point avec l'appui d'une assistance technique financée par l'Union Européenne. Depuis, le programme «Sucre» de l'UE soutient deux axes de cette stratégie nationale :

- le renforcement de la compétitivité de l'industrie sucrière,
- la diversification du tissu économique de la zone de production su-

crière.

La première phase du programme est en cours d'exécution, et se terminera en octobre 2015. La deuxième phase démarrera prochainement, et se poursuivra jusqu'en 2017. Le montant total de ces financements atteindra plus de 13 millions d'Euros soit 8 milliards 730 millions de CFA.

À l'origine, les activités de ce programme, financées par l'UE étaient essentiellement tournées vers le renforcement de la compétitivité du secteur :

- Réduction des importations illégales de sucre
- Appui à la recherche sur la canne à sucre
- Étude des sols du périmètre sucrier pour adapter le programme

tre de santé de la SARIS, avaient pour but principal d'aider celle-ci à concentrer ses moyens sur des investissements productifs.

Diversifier le tissu économique de la Bouenza

Au fil du temps, la diversification du tissu économique de la zone de production sucrière a pris plus d'importance ; elle s'accompagne de l'amélioration (i) des conditions de vie, notamment par l'accès à l'eau potable, (ii) de la circulation des biens et des personnes dans le département, (iii) de l'éducation et de la formation professionnelle, (iv) de la santé et (v) de la protection de l'environnement autour de la sucrerie.

Auparavant, la SARIS fournissait de



ble sans restriction.

Des médicaments et du matériel ont été acquis pour le centre de santé de la SARIS, où l'UE a équipé les services dentaires, d'ORL, d'ophtalmologie, de kinésithérapie, de chirurgie et le laboratoire.

Une lagune sera construite pour recueillir les eaux usées de la SARIS et les traiter, afin de renvoyer de l'eau propre au Niari.

Une étude a répertorié les filières prometteuses pour la diversification économique de la région sucrière : le secteur privé aura les cartes en main pour participer au développement économique de cette région. Afin d'appuyer les autorités locales, premières responsables de l'essor

du département, une assistance sera apportée au Conseil départemental et aux services de l'Etat dans le département. Des actions en faveur des agriculteurs, éleveurs et artisans seront mises en place. Des micro-subventions seront disponibles pour certains projets et l'accès au micro-crédit sera facilité. Enfin, de nouveaux travaux de réhabilitation ou de construction d'infrastructures collectives – marchés, eau potable, pistes et autres – sont au programme.

Cette intervention de l'Union Européenne dans la Bouenza, s'inscrit dans le cadre de son partenariat au développement de la République du Congo.

DES TRAVAUX QUI COMMENCENT TOUT DE SUITE

Le mois dernier, des marchés ont été signés pour:

- la rénovation de cinq écoles accueillant un total de 5000 enfants à Mouana Nto, Kindounga, Loumbo, Mankala et Mouindi,
- la réhabilitation de sept centres et postes de santé,
- trois nouveaux forages et la remise en état de cinq forages non fonctionnels précédemment réalisés,
- le creusement d'une lagune pour recueillir les eaux usées de la SARIS et les traiter, afin de renvoyer de l'eau propre au Niari.

d'amendement des terres.

Même les actions sociales, forages d'eau potable et fourniture de matériels et de médicaments au cen-

l'eau par camion-citerne aux populations. À ce jour, quelques forages ont été construits pour donner aux communautés l'accès à l'eau pota-

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Catherine Embondza Lipiti exhorte les femmes à créer des coopératives

La campagne d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement sur les activités génératrices de revenus des femmes de Brazzaville a démarré le 3 juin.

Les activités qui ont démarré à l'hôtel-de-ville vont se poursuivre dans les neuf arrondissements de la ville capitale. Elles s'inscrivent dans le cadre du « Programme d'appui aux activités génératrices de revenus au profit des filles mères et des femmes », lancé depuis quelques semaines dans certains départements du pays. L'objectif majeur est de faire participer pleinement les femmes rurales et urbaines dans tous les secteurs économiques (formels ou informels), au processus de développement durable en vue de l'émergence d'un Congo moderne.

Soulignant le rôle capital que jouent les femmes pour l'économie d'un pays, la ministre de la Promotion de la femme et de l'In-

tégration de la femme au développement, a rappelé que cette campagne intégrait prioritairement l'atteinte des 1^{er} et 3^e Objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit notamment de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim ainsi que de la promotion de l'équité du genre et l'autonomisation des femmes. La campagne répond aussi, d'après la ministre, aux objectifs de la politique nationale en genre et du Plan national de développement 2012-2016.

Pour ce faire, Catherine Embondza Lipiti a invité les femmes à constituer des groupes organisés ou des groupes d'intérêts, susceptibles et capables de mettre en place et de gérer collectivement une activité. Elle leur a

aussi demandé de développer des nouvelles ressources économiques dans la production, la transformation, la conservation et la commercialisation de produits manufacturés, agricoles, d'élevage, de pêche et de l'artisanat. « Nous devons, par conséquent, promouvoir la culture des coopératives, des groupes, des microprojets et développer, à moyen et long termes, l'esprit de l'entrepreneuriat féminin en vue de faire des femmes de véritables leviers du développement », s'est-elle engagée, martelant que la contribution des femmes dans la lutte contre l'éradication de la pauvreté était incontestable.

Comme regret, la ministre a signifié le fait qu'au Congo, l'émer-



La ministre Catherine Embondza Lipiti secteur informel, 27,7 % d'entre elles opèrent dans le secteur industriel ; 73,8 % dans le commerce et 34,2 % dans les services. En outre, 28,7 % des femmes âgées de 15 à 29 ans sont touchées par le chômage. Soulignons enfin que les participants à cette cérémonie ont également assisté à la projection d'un film produit par le ministère sur la situation de la femme congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

gence d'une culture collective était confrontée à certains préjugés qui consolident la culture individuelle et limitent la production et l'accroissement des revenus.

Selon une enquête réalisée par le Centre national de la statistique et des études économiques en 2010 sur la population de Brazzaville, sur les 1 503 803 habitants que compte la ville, 758 885 seraient des femmes, soit 50,46 % de la population totale. Dans le

GESTION FORESTIÈRE

Pokola fait l'état des lieux et pose les jalons de la nouvelle politique

Impliquer tous les acteurs dans le processus du développement durable était l'une des recommandations formulées lors du forum organisé en avril dernier à Brazzaville. La rencontre de Pokola, citée forestière au nord-Congo, répondait à cet impératif, en ayant réuni, du 29 mai au 1^{er} juin, les représentants des organismes publics, privés et internationaux.

Ces retrouvailles qui ont porté sur la nouvelle politique forestière et le code forestier en révision, étaient centrées sur les « Perspectives de l'aménagement et de l'exploitation des forêts, la transformation des bois au Congo ».

Un thème qui, pendant quatre jours, a conduit les participants à échanger par exemple sur la politique de l'aménagement forestier au Congo. Dans le document qui a sanctionné leurs travaux, ils ont collectivement notifié « les efforts encourageants entrepris par le Congo et reconnus par la communauté internationale en matière d'aménagement durable des forêts, à travers le programme d'aménagement lancé depuis 2000 ». En effet, environ 6,5 millions d'hectares de forêts sont sous aménagement. Aujourd'hui, 3,6 millions d'hectares sont dotés de

plans d'aménagement validés et qui ont valeur de lois. Avec ses 2,478 millions d'hectares de forêts certifiées, le Congo est considéré comme un modèle sur l'échiquier mondial.

La transformation poussée du bois : un défi
Mais faut-il pourtant dormir sur les lauriers et se laisser griser. Les débats de Pokola ont permis aux décideurs, exploitants, experts et bailleurs d'anticiper les mesures et de dessiner l'avenir du secteur. Analysant les liens entre la transformation du bois, les exigences environnementales et le défi de rentabilité que doivent relever les entreprises, quelques recommandations ont été formulées pour nourrir les eux documents attendus : la politique forestière et le code forestier en cours de révision. « Conscient du fait que le niveau de transformation reste encore insuffisant, notamment la 2^e, 3^e et la 4^e transformations, en dépit du fait que certaines sociétés ont déployé des efforts encourageants en matière de transformation plus poussée des bois avec un taux de transformation atteignant 90% ». C'est ainsi que dans la déclaration dite de Pokola, il est recommandé notamment le respect de la « limite de 15% du volume des bois en

grumes à l'exportation » et « l'interdiction à court terme des exportations de bois en grumes. »

Regard critique sur les certifications

Au sujet des certificats délivrés aux entreprises dont les méthodes sont jugées écologiquement responsables, les échanges entre participants ont reconnu et dénoncé « les décisions subjectives de certaines organisations de certification allant jusqu'à la suspension non justifiée des certificats ». Pour parer ce type d'abus, ils ont exigé d'examiner la possibilité de mettre en place « une certification panafricaine ». L'allu-

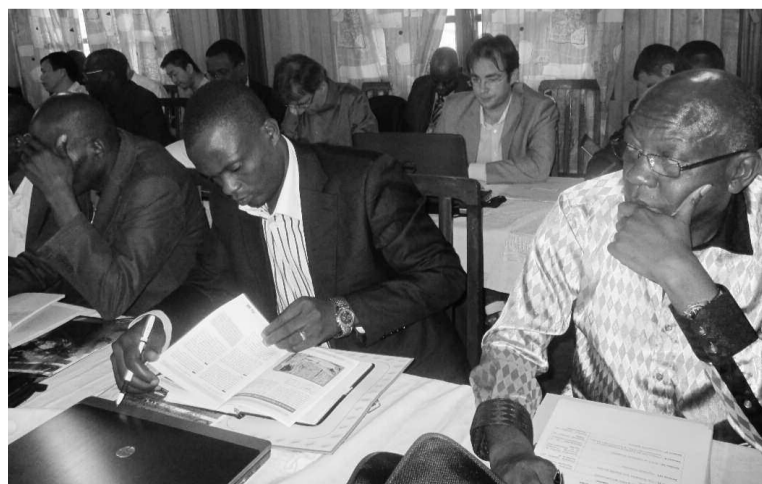
sion ici est faite au FSC (Forest stewardship council), seul certificat international jugé crédible au Congo, car détenu par deux des meilleures sociétés forestières (CIB et IFO). Son retrait à IFO, a sonné l'alerte pour une nouvelle démarche de certification des forêts congolaises. En attendant la mise en place de cette certification panafricaine, le Congo devrait prendre « les dispositions afin que les premières autorisations soient délivrées courant 2015, pour l'exportation des bois dans l'espace européen. »

Au regard des enjeux que représente la forêt congolaise, les partici-

pants ont recommandé de renforcer l'implication de toutes les parties prenantes aux processus d'élaboration de la politique forestière nationale et de révision du code forestier ainsi que de pérenniser les échanges d'expérience entre acteurs dans le schéma de la rencontre de Pokola. Entre les débats et les visites de terrain, la communauté des décideurs, experts et financiers a été frappé par le savoir-faire initié dans cette cité de la Sangha. Un mérite pour la CIB-Olam. Révélation du ministre Djombo : le choix de la localité d'abriter la réunion est un signe d'encouragement et de reconnaissance pour le rôle de leader dont fait preuve la Congolaise industrielle des bois.

Cette réunion, présidée par le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, a regroupé les représentants de son département, ceux des douanes, impôts, santé et travail ainsi que des institutions financières et organismes internationaux (BDEAC, BM, AFD, FAO, AITB, UE). Quelques banques de la place (BCH et LCB), trente sociétés forestières basées au Congo et des sociétés de services comme Terea, FRM, WCS, Setraf ont également pris part.

Lopelle Mboussa Gassia



Les participants

ÉDUCATION

L'Institution Saint-François-d'Assise ouvre ses portes au public

La directrice fondatrice de l'institution, Arlette Soudan-Nonault, a présenté, le 1^{er} juin, lors d'un point de presse, les axes du projet d'établissement, les programmes d'enseignement, l'organisation des relations avec les parents ainsi que le suivi des élèves.

Cette journée a été marquée par la visite des locaux conduite par des élèves et agrémentée des prestations musicales de certains. Jeanne Françoise Loumeto Leckomba, membre du secrétariat permanent du Parti congolais du travail, qui participait à la visite, a félicité la directrice de l'institut pour cette initiative et a, par ailleurs, appelé les élèves à l'excellence. L'Institution Saint-François-d'Assise est située à Makabandilou, dans la périphérie nord de Brazzaville.

Lydie Gisèle Oko

LE CICR met en vente



CICR

1 Toyota Land Cruiser PRADO ANNEE 2003
1 Coque de bateau FLETCHER ANNEE 2010

Les offres détaillées et les conditions de vente sont retirables jusqu'au 14 juin 2013 à 17h, auprès du poste de sécurité de la mission du CICR, 132AV. Maréchal Lyautey, face au CHU Poto-poto Brazzaville.

1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shh... Ne le dites à personne

Warid Xpress
Qui dit mieux ?

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

CABINET DE RECRUTEMENT

La société NOBA- INTERIM vous propose une solution complète pour la gestion de vos ressources humaines :

- * La mise à disposition du personnel ;
- * La gestion administrative du personnel (rédaction et suivi des contrats de travail , déclaration...);
- * La gestion de la paie (édition des bulletins de paie, calcul des charges sociales...).

Contact : Tél : 06 873 20 30 / 01 077 75 03
Mail : societe.noba@yahoo.com

À LOUER

RESTAURANT - TERRASSE EQUIPÉE

Prix très intéressant,

Pour tout contact appelez : Mr HUSSEIN au 06 830 41 41.

NECROLOGIE

La veuve Guinard née Mboube Marie Thérèse, les enfants Guinard Raymond, Vivien Arsène ; Audrey Wilfried ; Lydie Melaine ; Arnaud Romaric et Alain Severin, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père Guinard Raymond (Yesu Amalfi) survenu le samedi 1^{er} juin à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au domicile familiale au n°06 de la de la rue Etou Bertrand, quartier Mas-sengo (vers l'eau c'est la vie), Arrêt de bus école le Laboureur.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les enfants Kailly Christiane, Gisèle Renée, Magloire Bienvenu, Aimé Frédéric, Fernand Michel et la Famille Nkéoua ont le regret de vous annoncer le décès de leur mère, tante, grand-mère Mme Kailly née Tsiété Nkéoua Firmine le 21 mai en France (Aulnay sous bois).



La veillée se tient à son domicile sis au 317 avenue Matsoua Bacongo Brazzaville. L'enterrement aura lieu le Jeudi 6 juin au cimetière du centre-ville selon le programme ci-après. Mercredi 5 juin

18h : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya- Maya (vol Air France) suivie du dépôt à la morgue municipale.

Jeudi 6 juin :

- 09 h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 09 h 30 mn : recueillement au domicile familial
- 12 h : messe en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo
- 13 h 30 mn : départ pour le cimetière du centre-ville
- 16 h : fin de la cérémonie

6 JUIN 1993 - 6 JUIN 2013

Voici 20 ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler auprès de lui notre cher bien-aimé papa, le Dr Roger Molouba. En ce jour de triste et douloureux anniversaire de sa disparition, les enfants Molouba, la veuve, petits-enfants et vous qui l'avez connu et aimé vous prient d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes d'action de grâces seront dites en sa mémoire le jeudi 6 et vendredi 7 juin à 6h30mn en la cathédrale Sacré-Coeur. Que son âme repose en paix.

IN MEMORIAM



TRAFIC DES PRODUITS CHIMIQUES

Les pays africains réfléchissent sur les moyens de lutte

Une trentaine de pays se retrouvent à Brazzaville pour participer à la 11^e réunion régionale sur la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Elle réunit les autorités nationales des États parties d'Afrique et se tient du 4 au 6 juin au ministère des Affaires et de la Coopération.

Le coup d'envoi de cette réunion a été donné par le ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Le thème retenu cette année est : « Renforcer l'autorité nationale pour lui permettre de s'acquitter intégralement des obligations contractées par les États Parties au titre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ». Le général Philippe Longonda a donné le sens de cette rencontre : « La chimie c'est la vie. Les produits chimiques font partie de notre quotidien. Sans eux, pas d'industrie, pas de mécanisme moderne, pas de développement

dans les domaines scientifiques et technologiques. Mais ces produits chimiques, bien que nécessaires à notre bien-être collectif, peuvent se révéler dangereux et néfastes pour l'homme à la suite d'un emploi malveillant ».

La lutte contre le trafic des produits chimiques est une initiative de la communauté internationale à travers l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) dont le siège se trouve à La Haye aux Pays Bas. Entrée en vigueur le 29 avril 1997, elle est un mécanisme de contrôle et de vérification internationale en vue de prévenir les risques pouvant découler d'un mauvais usage des produits chimiques. Son secrétariat permanent organise chaque année des activités en vue de promouvoir la coopération internationale avec un programme particulier pour l'Afrique.

Ces rencontres visent à rendre dynamique la communication entre le secrétariat technique de l'OIAC

et les autorités nationales des États parties d'Afrique, entre ces mêmes autorités nationales, et entre le secrétariat technique de l'OIAC et les institutions régionales et sous-régionales.

Le ministre de la Défense nationale a également reconnu que la lutte contre les armes de destruction massive était devenue un facteur de paix et de sécurité internationale. « En faisant de l'élimination totale des armes chimiques, lesquelles représentent une menace grave pour l'humanité, une question fondamentale, les États parties à la convention sur l'interdiction des armes chimiques, ont mis en évidence les risques que constitue la détention de ces armes par des entités aux desseins abominables », a déclaré Charles Richard Mondjo.

Cette réunion annuelle que le Congo a l'honneur d'abriter cette année intervient après celle d'Addis-Abeba en 2012.

Tiras Andang

TALANGAI

L'enclavement et l'insécurité préoccupent les habitants de la zone 9

Cette situation d'insécurité est due à l'enclavement très avancé dans lequel se trouve cette zone.

Afin de lutter contre cette insécurité, les populations souhaitent que les ruelles et avenues de leur zone soient éclairées. C'est pourquoi, dans le cadre de l'aménagement des voies d'accès et dans la perspective de l'« éclairage public de la zone 9 », le député de la cinquième circonscription électorale de Talangai, André Mbola, a remis aux habitants du matériel aratoire, composé de brouettes, de pelles, de machettes et de râpeaux. L'élu du peuple a appelé ses mandants à en faire bon usage et à s'impliquer véritablement dans l'opération d'aménagement de la zone. Le chef du quartier 68 a pris l'engagement de suivre personnellement l'exécution des travaux. Il sera appuyé, a-t-il dit, par les chefs des zones et des blocs. En vue de désenclaver la zone 9, ses habitants réclament également la construction de plusieurs infrastructures notamment un marché public, une école primaire et un lycée public, un centre de santé intégré ainsi qu'un poste de police. « Nous dépendons du poste

de police du collège Antonio-Agostino-Neto. En raison du mauvais état des voies d'accès dans notre zone, la police refuse d'y intervenir », nous a confié un habitant.

de Talangai bénéficiera des projets ci-après : construction de six salles de classe, d'un bloc administratif et d'une bibliothèque aux écoles primaires Antonio-Agostino-



Du matériel aratoire pour l'assainissement du quartier

Le député André Mbola a pris acte de toutes ces doléances et a promis de les consigner dans un rapport qui sera adressé au gouvernement et au président de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, a-t-il indiqué, au titre du budget de l'État de l'année en cours, la cinquième circonscription électo-

rale de Talangai bénéficiera des projets d'un bloc administratif et du logement du directeur à l'école primaire du 18 mars ; construction d'un laboratoire et d'une bibliothèque au collège Antonio Agostino Neto ; et la construction d'une bibliothèque au lycée Antonio-Agostino-Neto.

Roger Ngombé

ÉDUCATION CIVIQUE

L'intérêt des maisons de la jeunesse et de la citoyenneté

Les maisons de la jeunesse et de la citoyenneté s'inscrivent dans la stratégie peaufinée par le ministre de l'Éducation civique et de la Jeunesse, Anatole Collinet Makosso, visant à éradiquer les maux qui minent la jeunesse congolaise.

Une journée a, pour ce faire, été organisée la semaine dernière par l'Association des personnes élégantes pour la paix et le développement (Apepd), en partenariat avec la Jeune chambre internationale MFoa-La verte (JCI), sous le patronage du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, cette journée avait pour but de promouvoir une nouvelle jeunesse congolaise.

La jeunesse, l'une des préoccupations constante des parents et des pouvoirs publics, a besoin d'un encadrement adéquat. En effet, couche la plus nombreuse de la population, la jeunesse congolaise mérite l'attention car le devenir du

Congo repose sur elle. C'est pourquoi l'organisation de cette journée de sensibilisation est importante. « *Les maisons de la jeunesse et de la citoyenneté, a déclaré la directrice Marie Yolande Dilou, offrent beaucoup de services aux jeunes : nouvelles technologies, espace internet, bibliothèque, mutuelle jeunesse santé, promotion de la culture de l'art et du sport, valorisation des métiers artisanaux, vie sociale, projet citoyen, éducation civique et volontariat, aide judiciaire gratuite, formation et orientation professionnelle, espace diaspora jeunesse. Ceci dans le but de promouvoir une nouvelle jeunesse.* »

Pour Samba le Maire, ambassadeur pour la paix universelle, président de l'Apepd, une organisation non gouvernementale pour le bien-être des jeunes, il s'agit notamment de l'encadrement à la citoyenneté et au patriotisme nécessaire en vue de

leur épanouissement.

« *C'est donc le creuset du savoir et de l'apprentissage pour une vie responsable en société* », a expliqué le directeur général de l'éducation

civique, Pierre Ngouala, dans son mot d'ouverture. Et de citer Henri Ford : « *Quiconque cesse d'apprendre est vieux, qu'il ait vingt ou quatre-vingt et quelques années.* »



Les jeunes présents à la journée de sensibilisation

Alors que quiconque continue à apprendre reste jeune. »

Dans le courant de cette journée, un poème sur la citoyenneté a été lu par Neil-Rudell, et une projection du cadre citoyen actif a été présentée par Karel Ntsika, de la JCI. « *En tant que citoyens du monde, nous avons tous des droits et des responsabilités. Nous partageons des intérêts locaux, nationaux et mondiaux. La citoyenneté active est la capacité que nous possédons tous à travailler ensemble à la réalisation de nos objectifs communs. C'est cet esprit qui unit les membres de la JCI : le sens de la responsabilité sociale et l'initiative d'agir en faveur de la société* », a-t-il déclaré.

La JCI a pour mission d'offrir aux jeunes gens des opportunités de développement qui leur permettront de créer des changements positifs. Sa vision est d'être le principal réseau des jeunes citoyens actifs.

Bruno Okokana

ŒUVRES SOCIALES

La fondation Ikia Sassou au secours des personnes de 3^e âge

Signes manifestes de cet élan de solidarité : des kits de vivres offerts aux veuves et veufs vivant dans le quartier 68 à Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville.

L'offre remise le 3 juin était composée essentiellement de l'huile de cuisine, de poisson salé, de savons et du sucre intègre les nombreuses initiatives de la fondation qui visent à revaloriser la personne du troisième âge. Outre cette action caritative, la fondation encourage également les jeunes aux petits métiers et aux initiatives entrepreneuriales.

« *Nous avons dès la création de cette fondation pris l'engagement d'aider les personnes du troisième âge. Des campagnes d'enregistrement de vos besoins seront organisées par la fondation afin de les adapter à nos projets. Les jeunes par contre doivent venir nous soumettre leurs dossiers afin que nous sponsorisons leurs initia-*



Le vice-président de la fondation Ikia Sassou remet un kit de vivre à une veuve

tives », explique Driss Senda, vice-président de la fondation Ikia Sassou.

Dans ce quartier où règnent l'incivisme et la délinquance juvénile, il a attiré l'attention de jeunes face à certains comportements déviants : « *Nous sollici-*

tons de jeunes plus de respect à l'endroit des veuves, des veufs et des personnes du troisième âge qui nous sont chers. Encore plus de dignité pour les veuves car elles sont les donneurs de vies humaines », a-t-il ajouté.

La réception de ces vivres et la

prise en charge sanitaire de ces personnes du troisième âge peuvent également leur épargner certaines inquiétudes quotidiennes.

« *C'est une grande première depuis que nous sommes dans ce quartier. Le marché est en*

construction. Qu'au retour, elle reçoive au centuple », déclare à l'endroit de la responsable de la fondation, Joséphine Elouo, une veuve âgée de soixante neuf ans. Dans l'improvisation, un effectif de plus cent veufs et veuves qui s'est ajouté à cette cérémonie a également été servi par l'équipe chargée de la distribution des kits de vivres.

Les veuves et veufs se sont exprimés sur plusieurs problèmes liés à leur état de santé, à leur abandon par les familles, aux décaissements des fonds gelés dans les différentes caisses de retraite à cause des procédures administratives qu'ils ne maîtrisent pas. « *C'est bon ce que cette femme vient de faire. Mais j'ai de l'argent bloqué à la caisse d'épargne. Est-ce que la fondation peut m'aider à avoir une suite favorable à cette situation* » se demande Antoine Ndounia, un veuf de 64 ans.

Fortuné Ibara

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

KD Computer

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

LIBYE

La CPI et Tripoli se disputent toujours le droit de juger Saïf Al-Islam Kadhafi

Lors d'une conférence de presse le 2 juin, le ministre libyen de la Justice, Salah al-Marghani, et le Premier ministre, Ali Zeidan, ont fait savoir que la Libye allait faire appel à la décision de la Cour pénale internationale (CPI) qui a rejeté la demande de Tripoli de ne pas poursuivre le fils du défunt Mouammar Kadhafi.



Saïf Al-Islam Kadhafi

Pour Salah al-Marghani, le gouvernement libyen a refusé de remettre Saïf Al-Islam Kadhafi à cette institution qui en avait fait la demande parce qu'il estime que la Libye est en mesure « de mener un procès équitable, qui soit conforme aux critères internationaux ». Et de poursuivre : « Nous allons évidemment faire appel dans un délai de cinq jours après l'annonce de la décision, comme le stipulent les règles de la CPI. Une équipe d'experts libyens et internationaux se penche sur la préparation de l'appel. »

Tripoli a également justifié sa position par le fait qu'une investigation sur Saïf Al-Islam était déjà en cours dans le pays. Or, du côté de la juridiction internationale, les

juges estiment que la Libye n'a jusqu'ici pas démontré qu'elle menait effectivement une enquête sur cette affaire. La CPI avance en outre que les autorités libyennes n'ont pas été, jusqu'à l'heure actuelle, en mesure d'obtenir certains témoignages ou d'assurer correctement la protection de certains témoins. Pourtant en vertu du principe de complémentarité, la CPI ne peut poursuivre un suspect que si la justice nationale ne peut pas ou ne veut pas poursuivre ce dernier. Le 1^{er} mai dernier, la Libye avait

déposé une requête contestant la compétence de la CPI à poursuivre le fils de Mouammar Kadhafi déchu ainsi que son ex-chef du renseignement, Abdallah al-Senoussi, 63 ans. Pour ce faire, la Cour avait été obligée de dire aux autorités libyennes qu'elles pouvaient garder Saïf Al-Islam Kadhafi dans l'attente d'une décision le concernant.

La CPI tient à tout prix à juger le fils de Mouammar Kadhafi parce qu'elle le soupçonne de crimes contre l'humanité commis lors de la guerre civile de 2011 qui s'était soldée par la chute du régime de son père.

Saïf Al-Islam, actuellement âgé de 40 ans, était le fils le plus en vue et souvent présenté comme le successeur potentiel de Mouammar Kadhafi, jusqu'à la révolte qui a coûté la vie à son père, en octobre 2011. Il est détenu par une brigade d'anciens combattants rebelles à Zenten, à 180 kilomètres au sud-ouest de Tripoli, depuis son arrestation au mois de novembre de la même année, bien qu'il fasse l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

La CPI ajourne son audience de confirmation ou non des charges contre Laurent Gbagbo

La Cour pénale internationale (CPI) a décidé lundi d'ajourner son audience de confirmation ou non des charges contre l'ex président ivoirien Laurent Gbagbo en détention à La Haye pour crimes contre l'humanité lors des affrontements post-électorales qui ont fait 3 000 morts entre 2010 et 2011 en Côte d'Ivoire.

« Le 3 juin 2013, la Chambre préliminaire I de la CPI a décidé d'ajourner l'audience et de demander au Bureau du Procureur de soumettre des preuves additionnelles ou de conduire des enquêtes supplémentaires sur un certain nombre de points », indique un communiqué dont Xinhua a reçu une copie.

Selon le texte, « les juges ont considéré, à la majorité, que les éléments présentés par le Procureur dans cette affaire ne permettent pas de décider s'il y a des motifs substantiels de croire que M. Gbagbo a commis les crimes qui lui sont reprochés ».

Laurent Gbagbo, 68 ans, est soupçonné de quatre chefs de crimes contre l'humanité, à savoir meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, commis pendant les violences postélectorales.

« En particulier, la Chambre a demandé au Procureur de présenter davantage d'informations sur la structure organisationnelle des forces pro-Gbagbo, les confrontations possibles en-

tre ces forces et des groupes armés opposés, et sur l'adoption alléguée d'un plan visant à attaquer la population civile considérée comme pro-Ouattara », précise le communiqué.

Le texte précise également que les juges ont demandé au Procureur de « présenter des informations supplémentaires sur les victimes, les préjudices qu'elles auraient subis ainsi que leur allégeance réelle ou supposée ». Le Procureur devra soumettre les observations écrites finales « au plus tard le 24 janvier 2014 » et la défense aura « jusqu'au 7 février » pour y répondre. La Chambre préliminaire I de la CPI rendra sa décision confirmant ou rejetant les charges « dans une période de 60 jours suivant la réception des observations finales de la Défense ».

En attendant, les juges ont considéré qu'il est « nécessaire » de maintenir Laurent Gbagbo en détention à la CPI mais sont tenus « au moins tous les 120 jours » d'étudier la question de sa mise en liberté provisoire qui peut être demandée par ses avocats.

Arrêté le 11 avril 2011 après deux semaines de guerre à Abidjan, suite à sa décision de ne pas reconnaître la victoire de son rival Alassane Ouattara à l'élection présidentielle de novembre 2010, Laurent Gbagbo a été transféré le 29 novembre 2011 à La Haye.

Xinhua

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

La RCA et RDC signent une convention de vente d'électricité

La ville de Zongo, située dans la province d'Équateur, sera la principale bénéficiaire de cette convention en se connectant au réseau de distribution de 15 KV d'Énerca, société électrique centrafricaine.

Financé par le Fonds africain de développement à hauteur de 23 milliards FCFA, ce projet a pour objectif de promouvoir l'intégration sous régionale et de contribuer au développement des communautés rurales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

La signature de la convention relative à cette vente d'électricité a été signée le 31 mai à Brazzaville, siège du Pool

énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), entre les deux parties. La Centrafrique était représentée par la directrice générale d'Énerca, Élisabeth Kofio, alors que la RDC l'était par l'administrateur délégué de la Snel, Éric Musanda.

Pour Élisabeth Kofio, cet accord traduit à la fois la solidarité africaine et les bonnes relations qui existent entre son pays et la RDC. Et d'ajouter : « Nous espérons que cela ne sera pas la dernière fois. Car, par le passé la RCA avait conclu avec la RDC un pareil contrat » qui avait permis d'alimenter une partie de la Centrafrique.

Inga III : 43000 MW attendus à terme
À propos des potentialités dans ce domaine, celles de la RDC sont évaluées à près de 100.000 MW, dont 2,5 % matérialisés. Le pays espère ainsi devenir une industrie électrique dans les mois avenir dès que les études de faisabilité de la première phase d'Inga III seront présentées. Le barrage pourrait produire 4,800 MW et déboucher sur une autre, totalisant à la fin de cette construction, 43000 MW.

« Notre pays sait ce que signifie une connexion du réseau électrique. Malgré l'agression qu'il subit, ses lignes n'ont jamais été coupées », a indiqué l'administrateur délégué, rassurant

qu'il veillera au respect des engagements pris.

Notons qu'avant l'exécution de ces travaux, il est prévu notamment de renforcer et de réhabiliter les unités de production du système électrique reliant Boali à Bangui ainsi que des unités de production thermique joignant Bangui, Zongo et Libengé. L'électrification des localités de la RCA est également envisagée.

Dans le cadre de la promotion des projets pilotent d'électrification transfrontalière (PPET), le secrétariat permanent du Peac, dirigé par Jean Chrysostome Mekondongo, avait obtenu un don de plus de 2 milliards

FCFA de la part de la Banque africaine de développement pour le financement des études de cinq projets PPET parmi lesquels, l'électrification de Zongo.

Créé en 2003, le Peac est un organisme spécialisé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale chargé de la mise en œuvre de la politique énergétique avec des objectifs précis : renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité des pays membres, accroître le taux d'accès des populations à l'électricité et créer un marché régional de libre échange d'énergie électrique.

Lopelle Mboussa Gassia

COMPAQ PRESARIO CQ57-465SK



CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

TerraTech
le monde de l'informatique

1 AN GARANTIE

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

TOTAL E&P CONGO



Annnonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^e et de 4^e ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 mai au 10 juin, dernier délai.

EXCELLENCE IN OPERATIONS
make it personal

Senior HR Administrator- Congo

Expro's business is well flow management. Our technologies and specialised services help customers to measure, improve, control and process flow from their wells.

We operate in every major hydrocarbon producing area of the world, employing more than 5,000 people in 50 countries. With our head office in the UK, Expro has regional headquarters in Aberdeen, Accra, Dubai, Houston, Kuala Lumpur and Rio.

We have grown rapidly in recent years to become a market leader in the offshore and sub-sea arena, with a strengthened presence in gas wells and land markets. With our global growth comes an expanding workforce.

It is essential for us to attract, develop and retain the finest talent in a competitive industry. And the challenges are different everywhere we work. That is where you come in.

An experienced and ambitious HR professional, you are ready for a role with strategic focus, a varied remit and the scope to make a lasting impact. You will find it here.

You will be responsible for providing a full range of HR Administrative services to the management and staff in Congo. Providing valuable support to employees and management, you will ensure adherence to group policy, regional procedure and unique national law.

Further, you will be expected to drive continuous improvement in HR performance. You will develop country-specific policies - from recruitment to reward and training - and present them to Country and Area Managers for approval. You will then communicate approved policies to employees nationwide, and support in the implementation.

Your diverse responsibilities will include but not limited to manpower and succession planning, recruitment, selection and induction. Qualified to degree level in Human Resources, you should also have proven professional HR work experience. Highly organised and computer literate, with a keen eye for detail, you adhere to exceptional standards of integrity and professionalism. The ability to speak, read and write fluently in both English and French is essential.

For more information and to apply for this role,

Please visit www.exprogroup.com/careers or drop your application to our gate security office at Expro base near la Voirie sur la route de Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11^{ème} étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06 / 06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification N° 001-FRN /AON/CGMP/2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.**

2-Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2013 fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'édition des supports touristiques

Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture des supports touristiques

Ces supports touristiques constituent un (1) lot unique

3-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Ministère du Tourisme et de l'environnement, 11^e étage porte 11.11 Tour NABEMBA-Brazzaville, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de **trois cent mille (300.000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera le **règlement par espèces**.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée **au plus tard le 08 juillet 2013 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **cinq millions (5 000 000) de francs CFA**.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée **le 08 juillet 2013 à 14 heures précises, heure locale**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 03 JUIN 2013

Le Ministre,

Josué Rodrigue NGOUNIMBA



MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11^{ème} étage Tour Nabemba porte 11.11 - Brazzaville
Tél : +242 222 81 05 06/06 668 00 02 E-mail : cgmp_mit2011@yahoo.fr

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

« Recrutement d'un Consultant pour la réalisation du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement du parc national de Konkouati »

1. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la **gestion des structures touristiques et des loisirs**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements relatifs aux services de consultants ci-après : **Recrutement d'un Consultant pour la réalisation du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement du parc national de Konkouati.**

2. L'objectif de la mission est en autres de contrôler la conformité des travaux avec les prescriptions du marché, la conformité des travaux avec les plans approuvés et le devis estimatif.

3. La cellule de gestion des marchés publics (CGMP) invite les candidats nationaux ou étrangers intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- o Les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (les références nécessaires permettant d'apprécier l'expérience du consultant) ;
- o L'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, Fax, E-mail).

4. Sur cette base, une liste des candidats présélectionnés sera établie.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, aux adresses mentionnées ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 00 à 14 h 00

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, au plus tard, le 20 juin 2013 à 12 h00 et portant scrupuleusement les mentions suivantes :

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

11^{ème} étage Tour Nabemba porte 11.11 - Brazzaville

Tél : +242 222 81 05 06/06 668 00 02 E-mail : cgmp_mit2011@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/CGMP-MTE du 29 mai 2013

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL DE KONKOUATI

7. Les candidats seront informés, en temps opportun, de la suite réservée à leur candidature. Seuls les candidats retenus dans le cadre de cette procédure seront invités à soumettre des propositions techniques et financières à travers une demande de proposition.

Fait à Brazzaville, le 29 MAI 2013

Le Ministre du Tourisme
et de l'Environnement,



IMMIGRATION

Cécile Kyenge, plus que jamais sur le terrain de l'intégration

Aux jeunes issus de l'immigration, la ministre demande d'être fiers de leurs origines et d'être des ambassadeurs de dialogue en Italie.

Tout indique désormais que la nouvelle ministre italienne de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, d'origine congolaise, a pris son rôle bien en main. Après les premières semaines agitées de l'installation du premier gouvernement italien à compter une ministre d'origine africaine, la classe politique commence à se faire une raison. Elle commence à se faire au style et aux valeurs en plus qu'apporte l'Italo-Congolaise.

Samedi dernier, elle s'est affichée au stade avec Mario Balotelli. Le célèbre attaquant de l'équipe mythique du Milan-AC de football est un symbole affirmé des valeurs qu'apportent les enfants dits de la deuxième génération, à cette Italie qui ne veut pas se voir croître dans le multiculturalisme. À deux, ils ont décidé d'engager la bataille contre le racisme, rampant ou affirmé, en politique ou dans les stades de football, où l'Italo-Ghanéen a beaucoup à faire sur le terrain et dans les gradins.



Cécile Kyenge Kashetu, ministre italienne de l'Intégration.

Pour la Journée de la République, dimanche 2 juin, Cécile Kyenge Kashetu avait décidé de présider une cérémonie au symbole tout aussi marqué. Dans la cité de San Lazzaro di Savena, aux portes de la capitale de Toscane, Bologne, elle a présidé une cérémonie de remise de passeports aux jeunes immigrés nés en Italie de parents étrangers et devenus italiens à leurs 18 ans.

« Par mon histoire personnelle, je peux comprendre vos difficultés : difficulté à faire valoir son

identité complexe, difficulté à se situer entre plusieurs mondes, d'affronter une bureaucratie pas toujours amicale. Mais vous êtes aujourd'hui les médiateurs naturels entre vos familles et la société italienne, ambassadeurs entre les pays de vos parents et l'Italie, vous parlez plusieurs langues... Vous êtes nés pour le dialogue, un talent dont ce pays a aujourd'hui besoin », a notamment affirmé la ministre.

Lucien Mpama

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

THÉÂTRE

Dernières représentations d'Une Saison au Congo au TNP de Villeurbanne

Pour le centenaire d'Aimé Césaire, le metteur en scène et directeur du Théâtre National Populaire (TNP), Christian Schiaretti, a adapté cette pièce qui se joue jusqu'au 7 juin à Villeurbanne avant d'être reprise à la rentrée.

Le spectacle regroupe la plus grande distribution africaine depuis longtemps avec 32 acteurs originaires du continent, dont 8 Congolais des deux rives et 7 comédiens du collectif burkinabé Bénééré, rencontrés à Ouagadougou. Parmi la trentaine d'acteurs, on compte également une quinzaine de citoyens villeurbannais et lyonnais intégrés à la troupe pour faire les chœurs. Montée en cinq semaines, l'adaptation de la pièce fait une part belle à la musique et aux langues africaines. « Nous avons mis beaucoup de lingala - nous avons traduit le texte de Césaire en lingala métré - mais aussi du swahili, du lari et du burkinabe », explique Christian Schiaretti. Cette distribution marque aussi pour le directeur du TNP, la volonté de « monter un plateau qui reflète la réalité socio-professionnelle de la commune » dans laquelle son théâtre est implanté.

L'adaptation d'Une Saison au Congo est pour le metteur en scène, une réponse au discours dit de Dakar dans lequel, en 2007, l'ex-président français Nicolas Sarkozy avait déclaré que l'homme africain n'était pas assez entré dans l'histoire. « Une Saison au Congo est une œuvre d'édification historique. Je trouvais que la meilleure réponse à ce discours serait de donner un cours d'histoire », poursuit Christian Schiaretti.

L'homme de théâtre a décidé de monter la pièce d'Aimé Césaire car il considère que « rien n'a été fait dans les grands théâtres français pour le centenaire de cette figure qui s'est trouvée au centre de la politique française ». Le Martiniquais fondateur du mouvement de la Négritude, mais aussi longtemps député de son île, a été toute sa vie un écrivain et un politicien engagé. En 2005 son positionnement contre un projet de loi visant à ce que les programmes scolaires français reconnaissent le rôle positif de la colonisation le conduisit à refuser de recevoir en son île, Nicolas Sarkozy alors ministre de l'Intérieur. Il lui offrit plus tard son ouvrage, Le Discours sur le colonialisme, dans lequel Aimé Césaire écrivait en 1950 : « On me parle de progrès, de réalisations, de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes. Moi je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées. On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer. (...) Moi, je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme. »

Une Saison au Congo est la seconde pièce d'Aimé Césaire. Elle porte sur « la figure symbolique et archétypale de Lumumba » et est « une des rares pièces qui prend le politique comme sujet » pour Christian Schiaretti. La pièce a été montée pour la première fois en 1966 à Bruxelles en Belgique.

Rose-Marie Bouboutou

Théâtre National Populaire de Villeurbanne
Tous les soirs à 20 heures
Renseignements et location :
04 78 03 30 00 et www.tnp-villeurbanne.com

Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait?

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com

ECAir
Bienvenue chez vous.

JUSTICE

Acaj dénonce la paralysie du fonctionnement des tribunaux de paix

L'ONG requiert du gouvernement de veiller à ce que l'appareil judiciaire marche conformément à ses engagements internationaux.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a affirmé, dans un communiqué, avoir enregistré plusieurs informations fiables faisant état du dysfonctionnement des tribunaux de paix (Tripaix), en matière pénale. Selon cette ONG, la situation constatée depuis la promulgation de la loi sur la nouvelle composition de ces juridictions est principalement due à l'insuffisance des juges.

Dans son répertoire, Acaj a cité notamment les cas des Tripaix de Lisala (Équateur), de Luputa (au Kasai-oriental), d'Ilebo (Kasai-occidental), de Kasumbalesa (Katanganga), d'Inongo (Bandundu), de Mbanza-Ngungu (Bas-Congo), de Kasongo (Maniema) et de Makiso (province orientale).

Face à cette carence, cette association a déploré que le contrôle de légalité de détention ne s'y effectue ainsi plus, alors que des procès pénaux en cours sont suspendus au préjudice des justiciables, et le sort des affaires déjà prises en délibéré n'est pas connu des justiciables. « Cette situation est déplorable. Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ainsi que le gouvernement en sont pleinement responsables pour n'avoir pas pris de mesures d'accompagnement de la loi précitée », a soutenu le président national de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.



Le président de l'Acaj répondant aux questions des journalistes

Des dispositions urgentes

Pour remédier à cette situation, l'Acaj a notamment plaidé pour la prise par les autorités des orientations impératives afin d'assurer la large diffusion de la nouvelle loi. L'ONG a également conseillé l'affectation de nouveaux magistrats dans des Tripaix qui en manquent et le respect des conditions légales de détention.

Dans cette optique, l'ONG a sollicité du gouvernement l'allocation au pouvoir judiciaire des moyens financiers et logistiques nécessaires pour le bon fonctionnement de la justice et la protection des droits fondamentaux de citoyens. Alors que le CSM a été appelé à prendre des dispositions qui s'imposent pour mettre fin au dysfonctionnement de certains Tripaix.

L'Acaj a aussi exhorté les avocats, les ONG des droits de l'homme et les justiciables à veiller à ce que les cours et tribunaux fonctionnent

conformément aux instruments juridiques internationaux des droits de l'homme ratifiés par le pays.

On rappelle que le président de la République a promulgué la loi organique n° 13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire. Parmi les innovations introduites par cette nouvelle loi, l'Acaj a notamment relevé la composition à trois juges pour le Tripaix en matière répressive; la réaffirmation de délais de prononcé de trente jours en matière civile, commerciale ou sociale et de dix jours en matière pénale ainsi que les conditions strictes de leur prolongation. L'ONG a également relevé l'attribution de la compétence, en matière de crimes internationaux, aux cours d'appel, mais substantiellement restreinte par rapport au texte adopté par le Parlement.

Lucien Dianzenza

FIBRE OPTIQUE

Bientôt la mise en service du point d'atterrissage de Muanda

Le gouvernement central, le gouvernement du Bas-Congo et la présidence de la République se concertent pour fixer la date de l'entrée officielle de la RDC dans la société de l'information à haut débit.

Le ministre des Postes, télécommunications, nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), qui pilote ce dossier, sait que les Congolais sont lassés d'attendre l'avènement de la fibre optique annoncé avec pompe. Après un premier rendez-vous manqué dû essentiellement aux problèmes d'ordre logistique, cette fois-ci sera peut-être la bonne. Foi du ministre Tryphon Kin-kiey Mulumba qui vient de séjourner tout récemment à Moanda afin de s'assurer de l'avancement des travaux de la construction du Point d'atterrissage. Cette visite d'inspection aura permis au ministre des PT-NTIC de se forger une conviction par rapport à ce qui est fait.

L'installation du point d'atterrissage étant arrivé à son terme, il ne reste plus que quelques derniers détails à régler, à en

croire le ministre. Il s'agit, entre autres, d'équiper certains bureaux et locaux, d'assainir le cadre avec les travaux de jardinage à effectuer. Des soucis mineurs qui pourront être enrayés d'ici là. La station de Muanda a donc cessé d'être un chantier. Il ne reste plus désormais que sa mise en service. Pour l'heure, le ministre des PT-NTIC, le gouvernement du Bas-Congo, la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) et tous les partenaires intéressés s'attendent aux préparatifs liés à l'inauguration du point d'atterrissage de Muanda, synonyme de l'accès de la RDC à Internet haut débit. Un ouvrage monumental qui aura englouti une bagatelle de 12 millions de dollars à l'État congolais. Aucune date n'est encore avancée à ce stade. Tout ce qu'on sait est que tout le gotha politique du pays sera représenté à ce grand événement censé faire basculer la RDC dans l'auto-route de l'information. À ce sujet, l'élu de Masimanimba parle du « *renouveau de la RDC dans le monde de la société de l'information* ». Eu égard à la taille de

l'événement et à son importance, le ministre des PT-NTIC se débat pour que des gros moyens financiers soient mobilisés, car il y va du prestige du pays.

Toutefois, la connexion de la RDC à la fibre optique risque d'être effective sans que le débat portant sur sa gestion ne soit épuisé. La SCPT, l'opérateur public attiré sur ce créneau devra batailler ferme pour conserver son droit d'exploitation de ce réseau juteux que lui dénie notamment la Banque mondiale et certains exploitants privés. L'institution financière internationale, consultant de la RDC sur ce chantier, propose au gouvernement la création d'un partenariat public-privé où l'État congolais est obligé de s'associer aux privés pour assurer l'opérationnalité du réseau haut débit et commercialiser ses capacités aux usagers en substitution à la SCPT. Le débat est loin de se terminer pendant que la fibre est déjà là à la portée des Congolais. Quitte à ces derniers d'en faire bon usage.

Alain Diasso

ÉNERGIE

La maîtrise du marché, ultime défi pour la RDC

La fin du monopole de production et commercialisation accordé à la Société nationale d'électricité (Snel) votée au Parlement est un pas important pour la compétitivité désormais obligatoire dans ce secteur pour survivre en raison des gros capitaux en circulation.

L'idée est d'arriver à améliorer la qualité de desserte en électricité mais cela peut paraître accessoire si l'on en juge les opportunités pour le pays dans un marché désormais libéralisé où l'État s'active toujours mais aussi les privés, en association ou pas. Certains partenaires comme la Banque mondiale (BM) ont choisi délibérément d'appuyer le marché régional de transport de l'énergie. En effet, d'ici à 2030, la communauté internationale entend assurer un accès à l'électricité à 1,2 milliard de personnes en plus. La majorité de la population privée d'électricité habite dans au moins vingt pays en développement d'Asie et d'Afrique. 80% d'entre elles vivent dans les milieux ruraux. À ce jour, les énergies renouvelables ne représentent que 18% du bouquet énergétique mondial.

Entre 1990 et 2010, 1,7 milliard de personnes ont été raccordées à l'électricité tandis que la population mondiale a connu un accroissement 1,6 de personnes au cours de la même période. Lors de leur visite en RDC, Jim Yong Kim et Ban Ki-moon, respectivement président du groupe de la Banque mondiale et secrétaire général de l'ONU, ont assuré d'un milliard de dollars supplémentaire pour intervenir dans l'amélioration de la santé, l'éducation, la nutrition, la formation professionnelle et d'autres services essentiels du pays et de la région des Grands lacs. « *Nous espérons que la région des Grands lacs en Afrique deviendra un symbole mondial de ce qu'il est possible de faire lorsque des pays travaillent*

de concert pour se sortir de l'horreur des conflits, stimuler la croissance économique et assurer une prospérité partagée », a déclaré Jim Yong Kim. Pour la desserte en électricité dans le monde, l'on estime les besoins en investissements à 45 milliards de dollars l'an, soit cinq fois le niveau actuel.

Dans un continent qui propulse actuellement la croissance économique mondiale, l'électricité reste un grand défi pour développer les industries africaines. Aussi la RDC avec une potentialité énergétique sous-exploitée peut-elle tirer le meilleur profit de ce marché. Cependant, a prévenu un analyste, cette nouvelle ère qui s'ouvre avec ses incertitudes doit rappeler aux uns et aux autres la nécessité de veiller à la stricte application de la loi. Les plus ambitieux imaginent déjà un développement comparable à celui des télécommunications, plus particulièrement de la téléphonie mobile. Dans les décennies à venir, le courant devra soutenir la croissance autant que les mines. Pendant un mois, soit du 2 avril au 3 mai, les députés nationaux ont débattu de cette question, ils ont évoqué les engagements de la RDC vis-à-vis de ses partenaires, à travers sa société d'électricité. Sur ce point, le gouvernement a confirmé sa détermination à faire en sorte que la Snel continue à offrir ses services. Mais la concurrence sera rude pour elle, minée par trop de bureaucratie, la pléthore du personnel et la vétusté de ses équipements. L'on estime le coût de l'énergie en RDC supérieur à plus de 15% par rapport à la moyenne de la CEEAC (source Fédération des entreprises du Congo). La situation est plus compliquée encore lorsqu'il faut rajouter les 18% d'ICA non déductible sur la facture de la Snel.

Laurent Essolomwa

CIRCULATION DES CAPITAUX

Des sommes colossales évaporées en Afrique

L'ampleur des fuites nettes enregistrées entre 1980 et 2009 est estimée à 1,4 trillion de dollars américains, selon les nouvelles données publiées par la Banque africaine de développement et un groupe de défense établi à Washington, Global financial integrity.

Le chiffre vient ainsi confirmer l'Afrique comme une véritable plaque tournante des capitaux dans le monde même si les effets restent décevants sur son niveau de développement. Le rapport a épinglé des facteurs responsables, notamment la corruption, l'évasion fiscale et les activités criminelles. Dans l'analyse du phénomène fort inquiétant pour ses éventuelles implications, le document a fait une autre révélation tout aussi troublante. En effet, ont expliqué leurs auteurs, bien plus d'argent sort de manière illicite, c'est-à-dire en dehors de la rubrique « aide au développement ».

Ainsi ces fuites illicites à partir d'autres régions ont des effets d'entraînement dans les régions en développement. En tout cas, peut-on lire sur le texte, elles ont probablement influé sur les transferts nets élevés de ressources. Cette information très dramatique pour l'Afrique, un continent qui se cherche encore en dépit d'un taux de croissance parmi les plus élevés du monde actuellement, vient aussi relativiser tous les discours sur l'éventuel profit tiré par le continent des quantités importantes d'aide étrangère.

L.E.

SANTÉ INFANTILE

Le pédiatre Joseph Bodi préconise le traitement précoce du paludisme

La malaria ou paludisme, qui demeure un problème de santé publique, est à la base de l'augmentation de la mortalité des enfants.

Selon les études de la Direction de lutte contre la maladie et de grandes endémies du ministère de la Santé publique, le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

Le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) révèle, pour sa part, qu'en 2001 le paludisme était responsable de 59 % des motifs de consultations externes chez les enfants de moins de 5 ans ; 48 % des hospitalisations chez les enfants de moins de 5 ans ; 37 % des décès survenus chez les moins de 5 ans en hospitalisation. Pour les femmes enceintes, le paludisme a été à la base de 41 % des motifs de consultations externes et de 54 % des hospitalisations. En dépit de la gravité de la mala-

die, le Dr Joseph Bodi, pédiatre aux cliniques universitaires de Kinshasa, fait savoir au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville qu'il est possible de prévenir les conséquences de cette maladie chez l'enfant. Pour ce faire, il recommande le traitement précoce de la malaria.

Le traitement précoce du paludisme chez l'enfant, explique-t-il, est d'une importance capitale. Il permet d'éviter l'évolution vers les formes graves du paludisme. Or, on sait que ce sont les formes graves du paludisme qui sont grevées d'une forte mortalité.

Pour lui, la présence des signes tels que les convulsions répétées, le coma, le choc, le saignement, l'ictère, des urines très jaunâtres, la détresse respiratoire doivent faire penser à un paludisme grave. Dans ce cas, l'enfant devra d'urgence être amené dans un hôpital qui dispose des moyens minimums pour la prise en charge du paludisme grave. « Un bilan de-



Dr Joseph Bodi, pédiatre aux cliniques universitaires de Kinshasa

vra être réalisé fait de la goutte épaisse, de l'hémoglobine, de la glycémie, de la bilirubine, de la fonction rénale, de l'acidose, de lactates, de l'hémoglobinurie et la radiographie du thorax si possi-

ble », précise le pédiatre tout en indiquant que le diagnostic permettra de confirmer les critères biologiques de la gravité de la maladie. La prise en charge devra se faire aux urgences ou soins intensifs. Et le traitement consiste à administrer la quinine en perfusion selon les directives du PNLP; à corriger les troubles électrolytiques et métaboliques et administrer le traitement de soutien efficace selon le cas (transfusion, oxygène ...). Faire dormir les enfants sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide

Outre le traitement précoce de la malaria, le Dr Joseph Bodi conseille aux parents de faire dormir les enfants de moins de cinq ans sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide. « Les enfants doivent dormir sous la moustiquaire imprégnée parce

qu'ils n'ont pas encore acquis suffisamment de protection contre le paludisme», insiste-t-il. Par contre, ceux âgés de zéro à six mois sont un peu plus protégés grâce aux anticorps materno-transmis, à l'hémoglobine fœtale et à l'allaitement maternel ainsi qu'à la protection particulière accordée aux enfants dans cette tranche d'âge.

C'est à partir de six mois, poursuit-il, que l'enfant doit constituer son propre système de défense pour lutter contre le paludisme. Cette période est très éprouvante pour l'enfant et la plupart de décès surviennent dans cette tranche d'âge. « Lorsqu'un enfant présente les symptômes du paludisme, les parents doivent immédiatement l'amener à l'hôpital ou au centre de santé pour faire les examens appropriés afin d'éviter que l'enfant fasse le paludisme grave qui peut entraîner la mort », conclut-il.

Aline Nzuzi

CÉLÉBRATION

L'Apec a totalisé dix-huit ans

Les parents ont profité de l'occasion pour appeler l'État à la reprise de ses responsabilités dans la prise en charge de l'éducation et l'organisation de l'enseignement en RDC.

Plusieurs centaines des parents, membres de l'Association des parents d'élèves des écoles conventionnées catholiques (Apec), ont participé à la messe d'action de grâces organisée le 1er juin à la paroisse Christ-Roi, à l'occasion des dix huit ans de cette structure. Cette célébration eucharistique a précédé un cocktail qui a réuni les membres et les invités de l'association au Lycée Toyokana.

Le président urbain/ville de Kinshasa, Faustin Kindudi Mbemba, a saisi cette opportunité pour retracer le parcours de l'organisation, depuis sa création jusqu'à ses dix-huit ans. Il a souligné que cet âge correspond, dans le cursus scolaire, à celui où l'enfant termine le cycle des humanités pour embrasser les études supérieures ou universitaires.

Dans ce tableau, il a notamment évoqué les raisons qui ont poussé à la création de l'Apec ainsi que les réalisations de l'association. « À la naissance de notre association, beaucoup de problèmes se posèrent dans nos écoles : l'enseignant démotivé, certaines écoles manquaient des toitures, des fenêtres, des portes, des bancs et latrines, etc. », a-t-il noté.

À ce jour, a-t-il fait remarquer, on peut noter dans l'actif de l'Apec la réfection des bâtiments ainsi que la construction des salles de classe et leur équipement en bancs, en matériels didactiques. Des salles d'informatique furent aussi équi-



La messe d'action de grâces à la paroisse Christ-Roi

pées et des latrines furent construites ou aménagées dans certaines écoles pour l'intérêt des enfants. « Démotivé, l'enseignant catholique est redevenu motivé et s'adonne aujourd'hui avec joie à son travail », a souligné le président urbain de l'Apec.

Suppression de la motivation

Dans ce discours, Faustin Kindudi a rappelé que malgré les sacrifices consentis par les parents, l'Apec ne peut jamais se substituer à l'État congolais et devenir l'employeur des enseignants. Ce qui l'a amené à solliciter la reprise des responsabilités de l'État dans la prise en charge de l'éducation. « Les parents, après avoir aidé l'État des années durant, deviennent aujourd'hui essoufflés et lancent un cri de détresse du côté des autorités pour la suppression de la motivation », a-t-il appuyé.

Le souhait, pour cette association, est que l'État prenne en charge les enseignants en leur octroyant un salaire qui leur permet de travailler avec dignité et résolve les multiples problèmes liés au système éducatif congolais.

L'Apec a également plaidé pour la suppression, au cours de l'année scolaire

2013-2014, de tous les frais liés aux tests d'évaluation tant au primaire qu'au secondaire, le Tenafep et les examens d'État. « Il faut des mesures courageuses allant dans le sens d'alléger la charge des parents et ainsi permettre à un grand nombre d'enfants de renouer avec l'école », a-t-il insisté. Pour le président urbain de l'Apec, c'est seulement dans ce cas que les associations des parents croiront à la stratégie du secrétariat général de l'Enseignement primaire secondaire et professionnel sur l'accessibilité de tous les enfants à l'école, la rétention de ceux qui sont à l'école, la bonne gouvernance et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Cette association s'est, enfin, dite prête à accompagner l'Église et se range derrière le maître mot du cardinal Monsengwo, qui appelle la ville à se lever et à briller à la lumière du Christ. Alors que le président national de cette association, Dzama Mokenya, a soutenu les efforts consentis par ce comité urbain pour l'éducation des enfants dans les écoles catholiques, avec effet d'entraînement d'autres écoles.

Lucien Dianzenza

SANTÉ PUBLIQUE

L'approche kits familiaux, l'une des stratégies de réduction de la mortalité maternelle en RDC

L'un des pays où la mortalité maternelle et infantile demeure la plus élevée, la RDC s'est engagée pour la diminuer en se dotant d'un cadre d'accélération.

L'une des stratégies pour bien faire appliquer le nouveau cadre est l'approche kits familiaux. Cette nouvelle stratégie se fonde sur quelques principes dont accroître les couvertures des soins curatifs de l'enfant à travers les opportunités qu'offrent les interventions dont les taux d'utilisation sont les plus élevés ; renforcer les capacités des ménages dans la prise en charge des maladies de l'enfant à domicile à travers la mise à disposition des kits ainsi que les coupons pour l'accès aux soins curatifs dans les structures sanitaires à travers la mise en place du système du tiers payant ; prioriser les interventions à haut impact y compris la lutte contre la malnutrition aiguë pour accélérer la réduction de la mortalité néonatale et infanto-juvénile ; utiliser les séances de vaccination, Consultation préscolaire (CPS) et des consultations prénatales (CPN) comme opportunité pour l'approvisionnement des ménages en intrants essentiels en vue d'améliorer la prise en charge des enfants au niveau familial.

Les kits familiaux qui seront mis à la disposition des ménages comprendront un kit pour la prise en charge de la diarrhée et les premières mesures contre la fièvre à domicile, un kit CPN pour les

femmes enceintes et un kit contenant les intrants et commodités essentiels pour les accouchements sans complications.

Pour que la distribution de ces kits se passe dans l'ordre, des coupons seront remis aux ménages qui ont des enfants de moins de cinq ans. Cela en vue de leur faciliter l'accès aux intrants et autres commodités essentiels qui seront rendus disponibles au niveau des hôpitaux de premier niveau y compris les maternités pour la prise en charge des maladies tueuses d'enfants et des complications liées aux soins obstétricaux et néo-natals d'urgence de base. Ces coupons couvriront également, à concurrence de 80%, les frais de prestations dans ces établissements.

La nouvelle approche kits familiaux cible les groupes les plus vulnérables que constituent les femmes et les enfants de moins de 5 ans dans toutes les 515 zones de santé de la RDC. Cela dans le souci d'accroître l'accès aux soins de qualité dans une perspective de couverture médicale universelle pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Il va sans dire que cette approche privilégie aussi la prévention de la malnutrition chez les enfants dès l'âge de six mois jusqu'à vingt-trois mois ainsi que la prise en charge de la malnutrition aiguë et ses complications chez les enfants de six à cinquante-neuf mois.

A.Nz.

CONNEXION KIN

MJ 30 en concert à la Halle de la Gombe le 8 juin

La célèbre chanteuse kinoise se produira à l'espace Malewa de la 5^e édition du Festival international des arts du KVS en compagnie d'un orchestre constitué pour la circonstance.

Le show de MJ 30 sera le deuxième concert de Connexion Kin 2013. Il se tiendra au lendemain du lancement de cet événement annuel qui interviendra le 7 juin à l'Institut français (IF). En effet, la jeune artiste se produira en clôture de la seconde soirée à l'instar de Tout grand Basokin (TG Basokin), orchestre qui le précèdera sur la scène de l'espace Malewa juste la veille. Le troisième concert du week-end prévu pour la nuit du 9 juin est signé Kinshasound. Les concerts de musiciens locaux ainsi annoncés pour les trois premières soirées du festival des arts vivants contemporains seront tous précédés de prestations d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Pluridisciplinaire, le rendez-vous international accueillera des artistes d'Afrique, d'Europe et d'autres continents. Déjà le ton de cette 5^e édition de Connexion Kin sera donné de ma-

nière particulière avec Timbila Tracks, un concert vidéo offert par le percussionniste Matchume Zango du Mozambique et le Belge Walter Verdin. Quant au second spectacle de cette soirée initiale du 7 juin, il aura pour cadre non pas la Halle de la Gombe mais le K-Mu théâtre. Dinozord donnera la primeur de sa pièce de danse Boyoka au public de N'Djili avant de le présenter ensuite à l'IF les deux soirées suivantes des 8 et 9 juin, à commencer par la Grande Halle pour finir à la Petite Halle. Le chorégraphe kinois et le scénographe français, Yann Leguay, achèveront leur parcours à Bandal le 10 juin sur la scène de l'espace culturel Les Béjarts.

Des expositions au programme

La journée du 8 juin débutera à la faveur de la toute première exposition de Connexion Kin, Bienvenue chez Nanga. Ouverte à tout public de 10h à 18h, elle se tiendra dans l'atelier de celui que l'on appelle parfois « l'artiste poubelle », en l'occurrence Bienvenu Nanga. Pour la seconde, l'on se rap-



L'affiche de la tournée nationale d'Innos'B

prochera du site du festival. L'exposition conjointe de Kiripi Katembo et Sammy Baloji sera abritée par le Collectif Sadi au Centre culturel Mont des arts. Les séries de photos de Mutations et Kolwezi participeront désormais au décor de ce cadre le temps de Connexion Kin. Après le vernissage de l'expo, retour à l'If pour Boyoka qui

sera suivi de la présentation de Macbeth, l'ébauche d'une création théâtre-musical du Sud africain Brett Bailey dont la production est prévue pour 2014. Et comme annoncé, MJ 30 bouclera la boucle avec son concert. Bienvenue chez Nanga devrait, comme la veille, être le pôle d'attraction dès la matinée de dimanche. L'ex-

position sera à nouveau ouverte au public qui sera invité ensuite à finir sa journée à l'IF. En plus de Boyoka, les Kinois auront à découvrir Marlène Monteiro Freitas du Cap Vert dans Guintche. Et pour clore la soirée en musique et en beauté Dinozord et sa bande reviendra sur la scène dans Kinshasound, un nouveau concept musical qui est de la partie dans la belle aventure Connexion Kin depuis l'an dernier. Par ailleurs, la cinquième édition du Festival international des arts du KVS Connexion Kin se tiendra du 7 au 16 juin. Outre les spectacles et expositions, elle a prévu aussi des rencontres et des débats dans son vaste programme. Organisée en collaboration avec le Theaterformen Festival d'Hanovre et avec le Théâtre national de Bruxelles (représenté à Kinshasa par le directeur Jean-Louis Colinet et le metteur en scène Fabrice Murgia) mise résolument sur l'énorme potentiel et le savoir-faire des artistes conscients de leur importance pour l'avenir du Congo.

Nioni Masela

RÉCOMPENSE

Fally Ipupa nominé au Nigeria Entertainment awards

L'artiste est distingué dans la catégorie « Eastern Africa artist or group of the year ».

Dans la même catégorie sont nominés les artistes, les groupes de hip-hop kenyan Camp Mulla et P Unit, l'artiste de hip-hop Canado somalien K'Naan, l'ougandais Navio ainsi que le groupe Radio & Weasel. La huitième édition de cette cérémonie de remise de prix, apprend-on, est prévue à l'été 2013 à Lagos, Londres et New-York. Le groupes ivoirien Magic system, la Sénégalaise Viviane Chidid ainsi que les Togolais du groupe Toofan sont, de leur côté, nominés dans la catégorie « Western Africa artist or group of the year ». Créés à New-York en janvier 2006, les Nigeria Entertainment Awards récompensent les artistes africains qui se sont illustrés dans le secteur du divertissement, notamment la musique et le cinéma. Les organisateurs de cet événement font ainsi la promotion de l'image et de la richesse culturelle du Nigeria en Afrique et dans le monde. Ainsi, outre les artistes musiciens, les acteurs africains, spécialement nigériens, de cinéma seront récompensés lors de la prochaine cérémonie.

Cette nouvelle nomination à un trophée africain démontre une fois de plus l'envergure qu'a prise la carrière artistique de Dicap la merveille depuis quelques années. En effet, l'artiste est nominé dans la quasi-totalité de cérémonie de remise de prix aux artistes africains et en a remporté plusieurs depuis le début de sa carrière en solo : meilleur artiste francophone et meilleur clip vidéo avec la chanson « Sexy dance » aux MTV Africa Music Awards; meilleur artiste africain aux BET Awards . « Kora Awards » du meilleur artiste de l'Afrique centrale en 2007 et « César » du meilleur artiste africain; meilleur espoir de la musique africaine



Fally Ipupa

aux « Kundé » du Burkina Faso. Fally Ipupa enchaîne les prix. Il a été nominé aux Moba awards et a remporté le 14 mai dernier le trophée de meilleur artiste africain aux Trace Music awards. Un prix symbole d'une année qui s'annonce faste pour l'artiste qui a récemment intégré la « cour des grands » en signant un contrat avec AZ, puissant label d'Universal music groupe, la plus grande des trois « Majors » de la musique dans le monde. Une consécration pour l'artiste plus que jamais intégré dans le circuit international.

Patrick Kianimi

TRANSPORT

Les bus de Matata se font désirer

Les nouvelles acquisitions qui devraient garnir un important charroi de deux cents bus destinés au transport en commun sont censées résorber, d'ici le 30 juin, la sempiternelle problématique de transport dans la ville de Kinshasa.

On n'y est déjà de plain-pied dans le mois de juin. À son terme, c'est-à-dire le 30 juin, les artères de Kinshasa sont censées être fréquentées par de nouveaux engins, les fameux bus commandés par le gouvernement Matata Ponyo pour suppléer au déficit du charroi constaté dans la ville-province. Cette échéance est déjà redoutée par les détenteurs des bus 207, ces cerceaux volants à la base de nombreux accidents de circulation ayant causé de nombreuses victimes sur plusieurs axes. « *Vont-ils disparaître de la circulation pour autant ?* », serait-on tenté de s'interroger lorsqu'on sait que le sempiternel problème de transport à Kinshasa remonte depuis la nuit des temps. Plusieurs sociétés publiques et privées de transport en commun qui se sont relayées dans la ville n'ont jamais réussi à résorber cette épineuse question jusqu'à disparaître sans laisser des traces. Rien ne garantit que la société en gestation censée gérer les bus nouvellement acquis pourra faire l'exception.

Qu'à ce la ne tienne. Les Kinois attendent avec impatience que le charroi de deux cents bus promis se mette en branle d'ici le 30 juin, jour de l'indépendance. Déjà, l'aménagement des arrêts de bus où l'on peut apercevoir des cabines érigées le long des artères pour permettre aux usagers de s'abriter dans l'attente d'une correspondance est un signe qui ne trompe pas. La réalité est imminente. Matata Ponyo veut jouer un grand coup avec cette dotation censée changer le style de vie des Kinois habitués à se déplacer dans des conditions piteuses. Les Kinois se disent prêts à déboursier le double de ce qu'ils ont l'habitude de payer pour effectuer leur déplacement à bord des nouveaux bus réputés confortables et sécurisants. Toutefois, au-

delà de la perspective alléchante à laquelle renvoient ces bus, des inquiétudes demeurent notamment en ce qui concerne leur affectation dans les différents axes routiers de la capitale. Très peuplé, les habitants de l'Est de Kinshasa attendent être mieux servis autant que ceux du centre et de l'ouest.

La maintenance technique, un défi

Là-dessus, l'on croit savoir qu'un équilibre s'impose dans la distribution étant entendu qu'un peu partout existent des centres d'intérêts avec des populations denses qui ont aussi droit de jouir aux bienfaits de la civilisation que représentent les bus Matata. Le grand souci demeure, par ailleurs, l'état des routes défectueuses à certains endroits, au-delà du fait qu'elles sont exigües. Confrontés aux nids de poule et surtout à l'étroitesse des chaussées, précisément sur les axes By Pass, Université, Kimwenza, Flambeau, Kasai, Bokassa, etc. il est clair que la durée de vie des bus de Matata sera sujette à caution. D'aucuns pensent que ces bus pourront exacerber les embouteillages sur certains tronçons du fait de leur archétype, empêchant ainsi la fluidité du trafic. Afin de parer à toutes des éventualités, l'on croit savoir que la maintenance technique avec notamment une équipe de mécaniciens qualifiés et consciencieux sera un gage de stabilité pour la nouvelle entreprise si elle tient à faire long feu. Pour ce faire, elle devra se prémunir d'un stock suffisant des pièces de rechange, ajoutent les experts.

À tout prendre, le compte à rebours a déjà commencé pour le gouvernement qui est appelé à tenir parole en respectant l'échéance du 30 juin pour la mise en service de nouveaux bus. « *Bozela le 30 juin* » (Attendez le 30 juin), la boutade lancée par ces temps qui courent aux receveurs des bus 207 est révélatrice de l'attente des Kinois. Ils n'ont qu'à prendre leur mal en patience.

Alain Diasso

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
 11^{ème} étage Tour Nabemba porte 11.11 - Brazzaville
 Tél : +242 222 81 05 06/06 668 00 02 E-mail : cgmp_mit2011@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
 « Recrutement d'un Consultant pour la réalisation du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement du parc national NOUABALE NDOKI »

- Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la **gestion des structures touristiques et des loisirs**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements relatifs aux services de consultants ci-après : **Recrutement d'un Consultant pour la réalisation du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement du parc national NOUABALE NDOKI.**
- L'objectif de la mission est en autres de contrôler la conformité des travaux avec les prescriptions du marché, la conformité des travaux avec les plans approuvés et le devis estimatif.
- La cellule de gestion des marchés publics (CGMP) invite les candidats nationaux ou étrangers intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- Les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (les références nécessaires permettant d'apprécier l'expérience du consultant) ;
- L'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, Fax, E-mail).


- Sur cette base, une liste des candidats présélectionnés sera établie.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, aux adresses mentionnées ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 00 à 14 h 00
- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, au plus tard, le 20 juin 2013 à 12 h00 et portant scrupuleusement les mentions suivantes:

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
 11^{ème} étage Tour Nabemba porte 11.11 - Brazzaville
 Tél : +242 222 81 05 06/06 668 00 02 E-mail : cgmp_mit2011@yahoo.fr
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/CGMP-MTE du 29 mai 2013
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL NOUABALE NDOKI

- Les candidats seront informés, en temps opportun, de la suite réservée à leur candidature. Seuls les candidats retenus dans le cadre de cette procédure seront invités à soumettre des propositions techniques et financières à travers une demande de propositions.

Fait à Brazzaville, le 29 MAT 2013

Le Ministre du Tourisme et de l'Environnement,

Josué Rodrigue NGOUONIMBA

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
 11^{ème} étage Tour Nabemba porte 11.11 - Brazzaville
 Tél : +242 222 81 05 06/06 668 00 02 E-mail : cgmp_mit2011@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
 « Recrutement d'un Consultant pour la réalisation du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement du site des chutes de la Loufoulakari »

- Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la **gestion des structures touristiques et des loisirs**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements relatifs aux services de consultants ci-après : **Recrutement d'un Consultant pour la réalisation du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement du site des chutes de la Loufoulakari.**
- L'objectif de la mission est en autres de contrôler la conformité des travaux avec les prescriptions du marché, la conformité des travaux avec les plans approuvés et le devis estimatif.
- La cellule de gestion des marchés publics (CGMP) invite les candidats nationaux ou étrangers intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- Les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (les références nécessaires permettant d'apprécier l'expérience du consultant) ;
- L'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, Fax, E-mail).

- Sur cette base, une liste des candidats présélectionnés sera établie.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, aux adresses mentionnées ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 00 à 14 h 00.
- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, au plus tard, le 20 juin 2013 à 12 h00 et portant scrupuleusement les mentions suivantes:

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
 11^{ème} étage Tour Nabemba porte 11.11 - Brazzaville
 Tél : +242 222 81 05 06/06 668 00 02 E-mail : cgmp_mit2011@yahoo.fr
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/CGMP-MTE du 29 mai 2013
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DES CHUTES DE LA LOUFLOULAKARI

- Les candidats seront informés, en temps opportun, de la suite réservée à leur candidature. Seuls les candidats retenus dans le cadre de cette procédure seront invités à soumettre des propositions techniques et financières à travers une demande de propositions.

Fait à Brazzaville, le 29 MAT 2013

Le Ministre du Tourisme et de l'Environnement,




Josué Rodrigue NGOUONIMBA

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
 11^{ème} étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
 Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification
N° 001-TX /AON/CGMP/2013

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°105** du 03 avril 2013.
- Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2013 fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport de Maya-Maya.

Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport de Maya-Maya.

Cet aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport de Maya-Maya constitue un (1) lot unique

- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11^{ème} étage porte 11.11
TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera le **règlement par espèces**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée **au plus tard le 08 juillet 2013 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée **le 08 juillet 2013 à 14 heures précises, heure locale**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 03 JUIN 2013

Le Ministre,




Josué Rodrigue NGOUONIMBA

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
 11^{ème} étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
 Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification
N° 002-T /AON/CGMP/2013

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°105** du 03 avril 2013.
- Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2013 fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport de Maya-Maya.

Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport de Maya-Maya.

Cet aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport de Maya-Maya constitue un (1) lot unique



- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11^{ème} étage porte 11.11
NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera le **règlement par espèces**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée **au plus tard le 08 juillet 2013 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée **le 08 juillet 2013 à 14 heures précises, heure locale**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 03 JUIN 2013

Le Ministre,

Josué Rodrigue NGOUONIMBA

TENNIS

Tsonga s'impose en patron face au Roi Federer

Impérial, Jo-Wilfried Tsonga s'est imposé, en quart de finale du tournoi de Roland-Garros, face au numéro 3 mondial, Roger Federer (7-5, 6-3, 6-3). En remportant sa 4^e, la première sur terre battue, victoire face au Suisse (en 13 confrontations), le Franco-Congolais se qualifie pour sa première demi-finale à Roland Garros. Le huitième mondial sera opposé à David Ferrer, 5^e au classement ATP.

C'est un Jo-Wilfried Tsonga serein et mis en confiance par sa première semaine (aucun set concédé) qui a entamé ce quart de finale de prestige face à Federer, sur le court Philippe-Chatrier. Pourtant les premiers échanges ne sont pas à l'avantage du Franco-Congolais. Après 13 minutes de jeu, le Suisse fait d'ailleurs le break à 3-2. Loin de se laisser abattre, Tsonga redresse la tête et amorce son retour : de 4 jeux à 2 en faveur de Federer, le score passe à 4-4 après le « débreak » de Tsonga, puis à 5-5. La domination a changé de camp et le Manceau, sur le service de Federer, s'adjuge le premier set sur le score de 7 jeux à 5.

Tsonga prend la main et remporte le deuxième set, sans forcer

Galvanisé par cette première manche et porté par un service parfait, Tsonga débute le second set par un jeu de service blanc. Sous un soleil radieux, Tsonga prend l'ascendant sur Federer qui a dû batailler en huitième-de-finale face à Simon, alors que Tsonga a balayé Viktor Troicki en trois petits sets. Agressé par un Tsonga conquérant, Federer déjoue, manque quelques points faciles... et perd le deuxième set (3-6).

Le Franco-Congolais développe un jeu complet et presque parfait

Poussé dans ses retranchements par un Tsonga des grands jours,

Federer n'est visiblement pas dans un grand jour. Mais le 3^e mondial fait preuve de sa classe habituelle et ne râte jamais. Et essaie de sortir la tête de l'eau, ce qui équilibre les débats dans la troisième manche. Mais le jeu de Tsonga est complet : service, retour, jeu au filet, coup droit et revers. Tout est réuni pour que Tsonga s'offre une première participation au dernier carré de Roland Garros.

Deux breaks et une fin de match parfaitement maîtrisée

Les deux hommes se breakent d'entrée de jeu. Puis à 3-3, Tsonga refait le break et ne sera plus rejoint par Federer. Sur sa deuxième balle de match, il l'emporte 5-3. Après une sobre poignée de main avec son adversaire, pour lequel il ressent un profond respect, Tsonga peut célébrer sa victoire par sa traditionnelle danse des pouces.

L'Espagnol Ferrer, un obstacle difficile sur la route de la finale

Mais la route est encore longue : pour succéder à Yannick Noah, vainqueur de Roland-Garros en 1983, il faudra encore gagner deux matchs. Dont une demi-finale difficile face à un « terrien » très dangereux, David Ferrer. Pendant que Tsonga domptait Federer, revenant à 4-9 en confrontations directes, l'Espagnol corrigeait son compatriote Tommy Robredo (6-2, 6-1, 6-1). Pour aborder ce match dans les meilleures conditions, Tsonga devra parvenir à tempérer l'euphorie qui découlera forcément de ce succès. Désormais entraîné par l'expérimenté Roger Rasheed, Jo-Wilfried Tsonga pourra compter sur l'expertise de l'Australien, qui a notamment mené Lleyton Hewitt au sommet du tennis mondial. La rencontre aura lieu jeudi. À ne pas manquer sous aucun prétexte.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE AÉROBIC

Deux Congolais parmi les huit meilleurs

Mercia Massamba Mayouma et Sydney Nzalla Gono ont atteint un classement honorable lors de la compétition qui s'est déroulée du 24 au 26 mai à Gap, en France.

La Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym), qui les avait placés dans un centre de haut niveau à Aix-les-Bains (France) depuis le 27 mars, entend poursuivre l'expérience après leur période des vacances fixée au mois prochain. Elle souhaite mieux les préparer pour les Jeux africains de Brazzaville 2015 et les Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016.

« Nous avons multiplié les initiatives pour obtenir les bourses de ces deux gymnastes en France. Nous devons encore payer pour qu'ils puissent re-

partir en octobre dans ce centre. Voilà pourquoi nous sollicitons l'aide du ministère des Sports et de l'éducation physique », a expliqué François Bakana, président de la Fécogym. Sur le plan des performances, les deux gymnastes congolais n'ont pas déçu, loin de là. Mercia Massamba Mayouma, médaillée de bronze en solo homme aux championnats d'Afrique de gymnastique aérobic, rythmique et trampoline de 2012 à Pretoria (Afrique du Sud), s'est contenté de la 7^e place en atteignant 17,75. Il devance son coéquipier Sydney Nzalla Gono (16,75). Selon le règlement, les huit meilleurs compétiteurs sont primés. Le président de la Fécogym, qui a salué leur performance, les a encouragés à travailler davan-

tage pour atteindre cette fois-ci le podium.

Lors de la réunion du Comité international olympique, le 28 mai à Saint Petersburg, le président Jacques Rogge a dévoilé le nouveau classement des sports en quatre groupes et par importance selon leur contribution aux Jeux olympiques.

La gymnastique, affirme François Bakana, vient d'être classée dans le premier groupe aux côtés de l'athlétisme et de la natation. Le Congo, a-t-il souligné, accueillera au mois de septembre le tournoi de gymnastique de la zone 2 qualificatif au championnat d'Afrique. « Pointe-Noire est bien partie pour accueillir la compétition », a-t-il indiqué.

James Golden Éloué

HANDBALL

La ligue de Pointe-Noire lance son championnat avec 5 équipes

Malgré le refus de certains clubs de la ville de participer au championnat départemental, cinq des neuf clubs que compte la ligue de Pointe-Noire se sont engagés dans la compétition qui a démarré le 2 juin à la plateforme sportive du CFCO au km4.

La compétition a été lancée dans les catégories cadet, junior et senior par le trésorier général de cette ligue, Démba Diallo, qui a appelé les handballeurs à privilégier l'intérêt de la discipline. « Il était important qu'on commence ; je suis persuadé que les autres prendront le train en marche lors de la prochaine réunion technique », s'est assuré le trésorier, avant d'ajouter : « Je ne vois pas pourquoi ils ne vont pas nous rejoindre. On ne peut pas admettre que les dirigeants aient engagé les enfants pendant plusieurs mois dans les séances d'entraînement pour qu'à la fin ils ne participent à aucune compétition. C'est un non-sens. » Démba Diallo a martelé par ailleurs que, même si ces équipes ne rejoignent pas le championnat, celui-ci va se poursuivre avec les équipes déjà engagées, afin de

sauver la discipline qui est en péril. Il s'agit d'ASOC, Munisport, Dauphin, AS Cheminot et Banko. Les quatre équipes non partantes qui ne sont autres qu'Inter club, Patronage, Tié-Tié sport et

certaines clubs qui tentent d'aborder les procédures individuellement pour rejoindre le championnat vu les compétitions qui s'annoncent telles que la coupe du monde junior en juillet et les



Un extrait du match Asoc/Munisport junior

CTAHB, après que Banko a rejoint l'autre camp, sont signataires d'une pétition depuis près d'une semaine pour exprimer leur refus de participer au championnat départemental. Selon les dirigeants de ces clubs, le bureau réélu de la Fédération congolaise de handball (Fécoband) serait illégal pour ne pas avoir reçu quitus du commissariat aux comptes. Mais dans les coulisses, la rumeur qui circule fait état de

coupes d'Afrique cadet et junior que le Congo abritera en août et septembre.

Le match d'ouverture a été remporté par l'Association sportive Océan (Asoc) qui s'est largement imposée devant Munisport, 25-12. Munisport a joué sans réserve pour des raisons d'effectif. La deuxième rencontre a opposé Munisport 2 à Dauphin en catégorie senior.

Charlem Léa Legnoki



S.E. l'Ambassadeur d'Italie
et Nicolò Tassoni Estense

et



Le Musée -Galerie
du Bassin du Congo

ont le plaisir de vous inviter

au vernissage de l'exposition

« Le Fascinant Univers de Franco Maria Ricci »
le mardi 11 juin à 12h00

Musée-Galerie du Bassin du Congo
Sis dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville